



ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

## COURS DE DESSIN DE LA MARTINIÈRE

UTILE AUX PEINTRES  
ARCHITECTES, SCULPTEURS, INSTITUTEURS, INGÉNIEURS, MÉCANICIENS  
Par MM. BARQUIER A. et Van DOREN A. architectes  
PROFESSEURS A L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Comprenant : PERSPECTIVE PRATIQUE, TRACÉ DES MACHINES, TRACÉ DES OMBRES, LAVIS  
PERSPECTIVE, LINÉAIRE, PROJECTION, DÉTAIL DE MACHINES, etc.

Cours en deux années, 2 volumes de texte et 50 planches. — 1<sup>re</sup> année, texte et 19 pl. 15 fr. — 2<sup>e</sup> année, texte et 30 pl. 20 fr. Les deux années ensemble 25 fr. — Représentant en ouvrages analogues 150 fr.  
L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE A REÇU LA MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1878

## GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

# MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

## REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES  
CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

## PRODUITS CÉRAMIQUES

SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITE  
Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

# PROST FRÈRES

QUAI DE BONDY, 46, A LYON

SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne  
Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

FABRIQUE  
D'ABAT-JOUR

FABRIQUE  
DE CHAINES D'ABAT-JOUR

## BONNET & VERNAY

Avenue de Saxe, 75  
Place du Marché, 21, et quai  
des Brotteaux, 4

Abat-jour de tous systèmes,  
perfectionnés et garantis.  
Système avec crémaillère  
en fer pour donner le sombre.  
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de  
vent. — Réparation et Fournitures.



140 Médailles & Récompenses

## CONSTRUCTION GÉNÉRALE

des  
Machines, Appareils et Engins  
servant à la manutention des Fardeaux et des  
Marchandises

## MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

# A. S. J. O

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
50, boulevard de la Villette  
PARIS

## MOSAÏQUES FRANÇAISES

# E. AILLAN

Lyon, quai des Brotteaux, 3

Carrelages en terre cuite de toutes couleurs  
Spécialité de Carriches d'Orange et de Marseille  
Produits céramiques Lithoïdes

Carreaux de Faïence  
et Vernis divers pour revêtements Briques creuses  
Plâtre du Midi.

ANCIENNE MAISON MOUTON-CHARBREL

## J.-B. MOUTON

Modéleur-Mécanicien  
135, rue Molière, 135

EN FACE  
LE PONT DE L'HÔTEL-DIEU

Construction pour la  
Mécanique et le Bâtiment  
Fumisterie, Robinetterie,  
Filature, Agence de Mé-  
tiers de soierie et d'ap-  
prêtage, spécialité d'En-  
grenage en tout genres,  
Entretien d'Usines pour  
la denture en bois, Con-  
struction de Moulin à eau,  
à vapeur, Travaux d'Art  
et d'Invention à échelle  
réduite et tout ce qui con-  
cerne la Menuiserie et le  
Modélage à des prix très  
modérés.



## L'ASSURANCE FRANÇAISE

COMPAGNIE ANONYME A PRIMES FIXES CONTRE LES

# ACCIDENTS

ET LE CHOMAGE

Siège social à Paris : 6, boulevard des Italiens  
Capital : DOUZE MILLIONS de francs

Assurances individuelles de toute nature ;  
Assurances des patrons contre leur responsabilité  
civile ;  
Assurances contre les accidents causés par explo-  
sion des appareils à vapeur ;  
Assurances des chevaux et voitures ;  
Assurances individuelles spéciales des voyageurs  
de chemin de fer, bateaux à vapeur.

MM. MISSOL et DOURON, directeurs particuliers  
à Lyon, 30, rue de la République.

FABRIQUE  
D'ABAT-JOUR

SYSTÈME  
MÉTALLIQUE  
GARANTI  
des  
COUPS  
DE  
VENTS



FABRICATION  
DE  
STORES  
EN BOIS  
De toutes largeurs  
—  
STORES D'ÉTOFFE  
GROS ET DÉTAIL  
—  
RÉPARATIONS  
En tous genres

A. CHARMAT, 132, avenue de Saxe. — LYON

## CARTONS BITUMÉS & FEUTRES ASPHALTIQUES

POUR TOITURES

MEILLARD (A.-R.) FABRICANT  
LYON, 34, cours Lafayette-Prolongé (Cité), LYON  
BOITE, 4, RUE GROLÉE

*Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.*

## JURISPRUDENCE DU BATIMENT

### MUR MITOYEN. — PAS DE JAMBE ÉTRIÈRE. — RECONSTRUCTION LOCATAIRES. — INDEMNITÉ. — FAUTE

*Lorsque la jambe étrière n'est devenue nécessaire qu'à cause des travaux exécutés dans l'intérêt exclusif du propriétaire constructeur, ce serait aggraver en dehors de tout droit la situation du propriétaire voisin que de l'obliger à payer, même la moitié de la construction de cette jambe étrière et les frais de raccord de son immeuble, et à plus forte raison le prix entier de la reconstruction sous la seule déduction de la valeur de la moitié de cette jambe étrière.*

*Lorsque le propriétaire constructeur n'a commis aucune faute dans l'exécution de ses travaux, il ne doit pas supporter les indemnités dues aux locataires de l'immeuble voisin.*

La Compagnie générale des Omnibus possède l'immeuble, quai des Grands-Augustins, 53, qui est séparé par un mur mitoyen de celui du n<sup>o</sup> 55, dont M<sup>me</sup> veuve Robin est propriétaire.

La Compagnie générale des Omnibus, trouvant que ce mur mitoyen était insuffisant pour les constructions qu'elle se proposait d'élever, a obtenu en référé la nomination de MM. de Metz, Etienne et Guadet, architectes-experts. Ceux-ci reconnurent que le mur, bien que n'ayant pas de jambe étrière, était suffisant pour la maison de M<sup>me</sup> veuve Robin.

C'est dans ces circonstances que la Compagnie générale des Omnibus assigna devant le tribunal civil de la Seine, troisième chambre (audience du 18 juin 1881), M<sup>me</sup> veuve Robin, en paiement de 26,482 fr. 94 c., montant de sa part dans la reconstruction du mur.

M<sup>me</sup> veuve Robin repoussait cette demande et demandait en outre que la Compagnie des Omnibus la garantisse d'une condamnation au paiement de la somme de 760 fr. 80 c., qu'un de ses locataires, M. Blériot avait obtenu contre elle à titre de réduction de loyer.

Le tribunal, après avoir entendu en leurs plaidoiries M<sup>e</sup> Caraby, avocat de la Compagnie générale des Omnibus; M<sup>e</sup> Hardoin, avocat de M<sup>me</sup> veuve Robin, et les conclusions de M<sup>e</sup> Gastambide, substitut de M. le procureur de la République, a rendu le jugement qui suit :

« Le tribunal,

« Joint la demande en garantie de la veuve Robin contre la Compagnie des Omnibus à celle de la Compagnie des Omnibus contre la veuve Robin, en paiement de la somme de 26,482 fr. 94 c. et statuant par un seul jugement :

« 1<sup>o</sup> Sur la demande de la dame Robin :

« Attendu qu'en 1877, la Compagnie des Omnibus a fait reconstruire partie du mur mitoyen qui sépare la maison, quai des Grands-Augustins, 53, à elle appartenant, de celle n<sup>o</sup> 55, appartenant à la veuve Robin ;

« Que par jugement de ce jour la dame Robin a été condamnée à payer à Blériot, locataire d'un appartement dans la maison n<sup>o</sup> 55, une somme de 760 fr. 80 c. à titre de réduction de loyer pour privation de jouissance pendant les travaux de reconstruction :

« Attendu que la Compagnie des Omnibus n'ayant fait qu'user de son droit de servitude (art. 650 du Code civil), et aucune faute n'étant relevée contre elle, la veuve Robin est mal fondée à demander garantie de la condamnation prononcée au profit de Blériot :

« 2<sup>o</sup> Sur la demande de la Compagnie des Omnibus contre la veuve Robin :

« Attendu que les experts nommés par ordonnance de référé ont constaté que le mur était suffisant pour les constructions de la dame Robin, mais qu'il n'existait pas de jambe étrière à la tête dudit mur, lequel se terminait du côté du quai de Grands-Augustins par une pile en pierre, mode de construction contraire aux règles de l'art et aux prescriptions administratives ;

« Qu'il a été nécessaire que la Compagnie des Omnibus construisit une jambe étrière conforme à la coutume de Paris, et que ces travaux qui ont présenté des difficultés exceptionnelles à cause des étalements, ont coûté 28,139 fr. 86 c., dont 15,658 fr. 40 cent. pour la maçonnerie et 7,462 fr. 66 cent. pour la charpente ;

« Mais attendu qu'encore bien que la jambe étrière soit obligatoire, la Compagnie des Omnibus est sans qualité pour invoquer les règlements que le propriétaire de la maison numéro 55 aurait dû observer lorsqu'il l'a élevée ; que d'après le rapport des experts la pile en pierres faisant partie d'anciennes constructions a été conservée à l'époque où la maison numéro 55 a été bâtie, c'est-à-dire au commencement du siècle ;

« Attendu que la construction de la jambe étrière n'est devenue nécessaire qu'à cause des travaux exécutés dans l'intérêt exclusif de la Compagnie des Omnibus.

« Que ce serait aggraver en dehors de tout droit la situation du propriétaire voisin que de l'obliger à payer 1,836 fr. 92 c., pour moitié de la construction de la jambe étrière et 2,122 fr. 62 cent. pour raccords du côté de la maison Robin et à plus forte raison, ainsi que la Compagnie des Omnibus y conclut, la somme entière qu'elle a déboursée sous la seule déduction de moitié de la jambe étrière ;

« Attendu toutefois que c'est avec raison que les experts ont mis au compte de la dame Robin une somme de 270 fr. pour bouchement d'un enfoncement dans le mur et raccords de planchers par suite du défaut de bandes de trémie sous les âtres de cheminées ;

« Par ces motifs,

« Déclare la veuve Robin mal fondée en sa demande en garantie, l'en déboute ;

« Condamne la veuve Robin à payer à la Compagnie des Omnibus la somme de 270 francs, avec intérêts du jour de la demande ;

« Déclare la Compagnie des Omnibus mal fondée dans le surplus de ses conclusions, l'en déboute ;

« Fait masse des dépens, y compris les frais de référé et d'expertise pour être supportés, un dixième par la dame Robin, neuf dixièmes par la Compagnie des Omnibus. »

OBSERVATION. — La décision que nous venons de rapporter n'est que la confirmation d'une jurisprudence aujourd'hui constante : le propriétaire pour les constructions duquel le mur mitoyen est suffisant n'a pas à contribuer aux frais de reconstruction de ce mur nécessités par les constructions que son voisin fait élever. Il n'aura à en payer sa part qu'à l'époque où lui-même, faisant de nouvelles constructions au lieu et place de celles existantes, il devra se servir de ce mur.

Paris, 5 février 1868; Dalloz, 1868, 2, 67. — Paris, 4 février 1869, *Droit* du 17 février 1869. — Paris, 11 mars 1869, *Droit* du 1<sup>er</sup> avril 1869; Dalloz, 1872, 2, 55. — Paris, 31 décembre 1870; Dalloz, 1872, 2, 85; 4 février 1872, *Droit* des 29 et 30 avril 1872; Dalloz, 1872, 2, 84. — Cassation (ch. civ.), 18 mars 1872, *Droit* des 20 mars et 5 avril 1872; Dalloz, 1872, 1, 106. — Tribunal de la Seine (3<sup>e</sup> ch.), 23 janvier 1872, *Droit* du 8 juin 1872. — Paris, 22 février 1872, *Droit* des 17 et 18 juin 1872; Dalloz 1873, 2, 48. — Paris, 21 mars 1872; Dalloz, 1872, 2, 85. — Tribunal de la Seine,

(6<sup>e</sup> ch.), 5 juin 1872, *Droit* du 7 septembre 1872. — Paris, 7 avril 1873; Dalloz 1876, 2, 1, en note. — Paris, 11 décembre 1874; Dalloz 1876, 2, 1, en note. — Paris, 15 décembre 1875; Dalloz, 1876, 2, 2. — Paris 15 février 1873; Dalloz, 1876, 2, 3. — Paris, 24 mars 1874; Dalloz, 1876, 2, 3. — Paris, 24 novembre 1874; Dalloz, 1876, 2, 4. — Paris, 19 mars 1873; Dalloz, 1876, 2, 5. — Paris, 17 juin 1872; Dalloz, 1876, 2, 6. — Paris, 3 août 1873; Dalloz, 1876, 2, 7. — Paris, 24 février 1873; Dalloz, 1876, 2, 8. — Paris, 29 juillet 1873; Dalloz, 1876, 2, 8. — Chambre des requêtes, 30 janvier 1876; Dalloz, 1877, 1, 230. — Paris, 2 novembre 1877; Dalloz, 1879, 2, 21. — Paris, 18 novembre 1876; *Droit* du 24 novembre 1876. — Tribunal de la Seine (3<sup>e</sup> ch.), 8 février 1878; *Droit* du 9 août 1878. — Paris, 24 mars 1879; Dalloz 1880, 2, 17. — Tribunal de la Seine (3<sup>e</sup> ch.), 3 août 1881.

Pothier, quasi-contrats de communauté n<sup>o</sup> 215. — Desgodets, sur l'art. 196 de la coutume de Paris. — Dalloz, jurisprudence générale, v<sup>o</sup> Servitudes, n<sup>o</sup> 536 et suivants. — Demolombe, Servitudes, t. I, n<sup>o</sup> 405 et suivants. — Aubry et Rau, sur Zachariae, 4<sup>e</sup> édit., t. II, p. 427, § 28, note 42 et 43.

*Contra*: Laurent, t. VII, n<sup>o</sup> 561 et suivants.

Bien que contrairement aux prescriptions administratives, le mur mitoyen démolé n'ait pas été pourvu d'une jambe étrière, mais d'une simple pile de pierre, qui suffisait pour la construction maintenue, le tribunal a fait une application très exacte de la jurisprudence en laissant la totalité des frais de construction de la jambe étrière à la charge de celui qui avait nécessité ce travail par l'importance de ces nouvelles constructions, puisque l'administration n'avait pas exigé d'office le remplacement de cette pile par une jambe étrière. Étant bien entendu que lorsque le propriétaire viendra à son tour à modifier ses constructions actuelles et à se servir de la jambe étrière et du nouveau mur mitoyen, il devra payer sa part.

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

### EXPOSITION DE PROJETS D'ÉDIFICES SCOLAIRES

Le décret suivant vient d'être rendu sur la proposition de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

ARTICLE PREMIER. — Il sera ouvert, le 1<sup>er</sup> février 1882, à l'école des Beaux-Arts, une exposition de projets d'édifices scolaires : lycées, écoles normales, écoles primaires supérieures et professionnelles, écoles primaires à une ou plusieurs classes, écoles maternelles (salles d'asile).

ART. 2. — Pourront être admis à cette exposition : les plans, élévation et coupe d'édifices scolaires construits, en voie de construction ou destinés à être exécutés.

ART. 3. — Aucun projet ne sera reçu sans désignation expresse de la région de la France ou de l'Algérie à laquelle il est destiné.

Les plans devront être accompagnés, soit du programme donné par les autorités locales, soit d'une note faisant connaître exactement les conditions climatiques et topographiques, ainsi que les nécessités scolaires en vue desquelles ils ont été étudiés.

ART. 4. — Les projets exposés devront comprendre les indications complètes en ce qui touche : 1<sup>o</sup> la disposition générale ; 2<sup>o</sup> le mode de construction ; 3<sup>o</sup> la décoration intérieure et extérieure ; 4<sup>o</sup> l'ameublement de l'édifice ; 5<sup>o</sup> les devis estimatifs détaillés avec précision.

ART. 5. — Pour les emplacements et les dimensions des salles et des différentes parties de l'édifice, pour les aménagements intérieurs et pour le mobilier, les auteurs des plans devront se conformer aux règlements publiés par l'administration pour la cons-

truction et l'ameublement des édifices scolaires ; s'ils s'en écartent, ils devront motiver les modifications proposées.

ART. 6. — Outre les projets d'ensemble, seront admis à l'exposition : les projets de décoration générale ; les projets de décoration partielle (plafonds, préaux, salle de classe, d'études, de dessin, réfectoires) ; les objets décoratifs en nature destinés à la constitution d'un petit musée d'art scolaire.

Les exposants indiqueront à quelles catégories d'écoles se rapportent ces projets partiels.

ART. 7. — Un jury, institué par le ministre, examinera les projets exposés et désignera ceux qu'il aura jugés dignes d'être récompensés. Il pourra, en outre, désigner ceux dont il recommanderait l'acquisition.

ART. 8. — A la suite de l'exposition, et sur la proposition du jury dont il est fait mention en l'article 7, il pourra être accordé aux diverses catégories de projets ci-dessous énumérées des récompenses consistant en une médaille et en prix dont suit le détail :

Projet du lycée. — Premier prix, 10,000 fr. ; deuxième prix, 5,000 fr. Deux mentions honorables de 2,000 fr. chacune.

Projet d'école normale. — Premier prix, 10,000 fr. ; deuxième prix, 5,000 fr. Deux mentions honorables de 2,000 francs chacune.

Projet d'école primaire supérieure ou école professionnelle. — Premier prix, 6,000 fr. ; deuxième prix, 3,000 fr. Deux mentions honorables de 1,000 fr. chacune.

Projet d'école primaire urbaine à plusieurs classes. — Premier prix, 5,000 fr. ; deuxième prix 2,500 fr. Deux mentions honorables de 1,000 fr. chacune.

Projet d'école primaire rurale à une ou deux classes. — Premier prix, 2,500 fr. ; deuxième prix, 1,200 fr. Deux mentions honorables de 600 fr. chacune.

Projet d'école maternelle (salle d'asile) ou classe infantine. — Premier prix, 2,000 fr. ; deuxième prix, 1,000 fr. Deux mentions honorables de 500 fr. chacune.

Projets partiels pour décoration de locaux scolaires. — Premier prix, 1,500 fr. ; deuxième prix, 1,000 fr. Deux mentions honorables de 500 fr. chacune.

ART. 9. — Les dépenses résultant soit de la délivrance des prix ci-dessus énumérés, soit des frais généraux de l'exposition, seront acquittées par la caisse des lycées, collèges et écoles primaires, conformément aux prescriptions de l'article 4, paragraphe 2, de la loi du 2 août 1881.

ART. 10. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Paris, le 10 octobre 1881

Jules GRÉVY

## CONCOURS

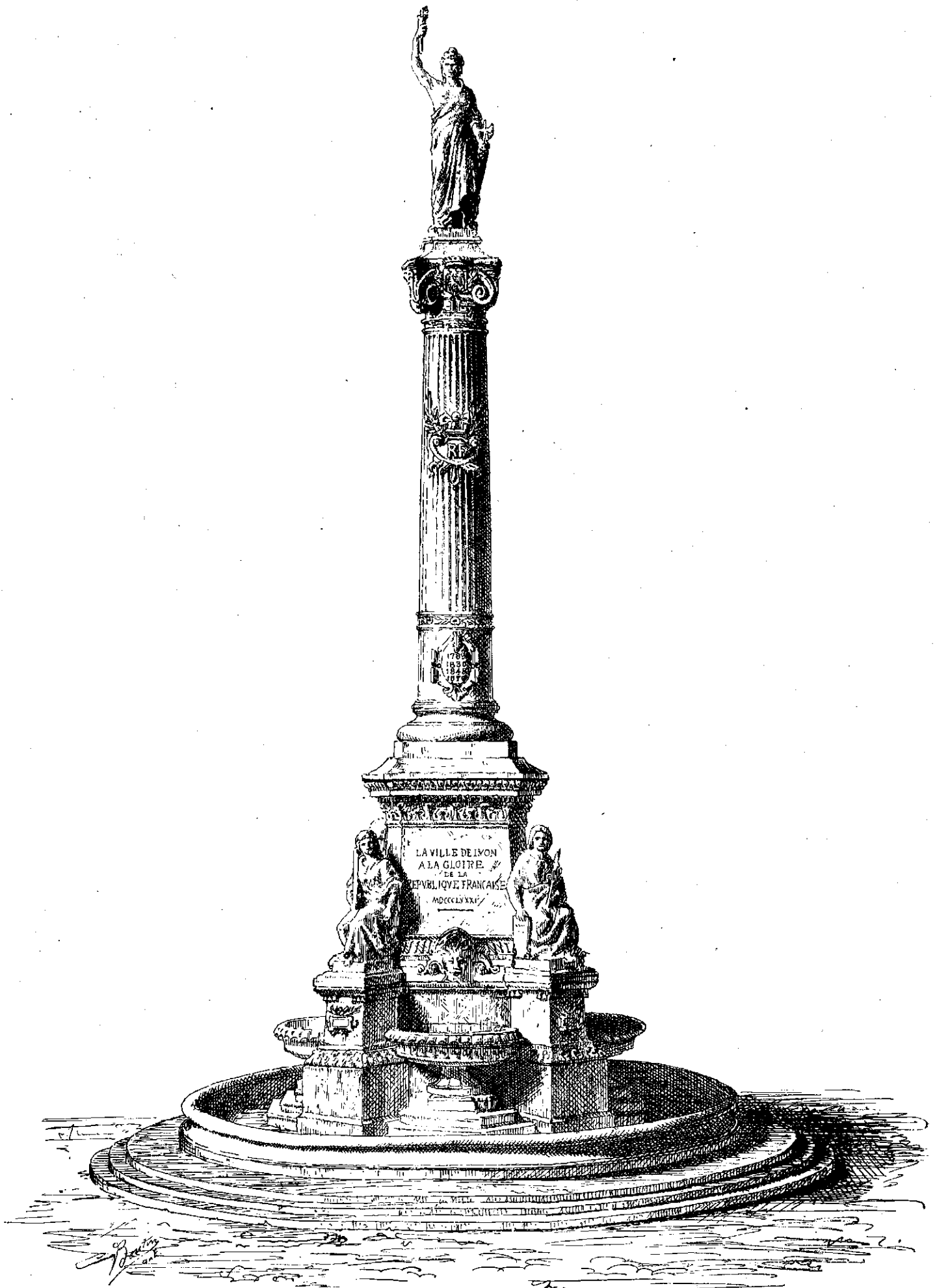
### CONSTRUCTION D'UN MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE A CHAMBÉRY

Le Musée-Bibliothèque à établir comprendra deux parties : l'une réservée à un Musée d'art, l'autre à une Bibliothèque.

La partie réservée au Musée comprendra :

Plusieurs salles donnant ensemble une surface utilisable pour les tableaux de 900 à 1,000 mètres carrés environ, avec une hauteur maximum utilisable de 7 mètres à 7<sup>m</sup>50 ; une salle ou deux réservées à la sculpture, d'une surface ensemble de 150 mètres carrés environ ; ces salles devront être éclairées partie par des jours ouverts dans les plafonds et partie par des jours ouverts dans les parois latérales.

Trois ou quatre pièces pour collections de dessins, d'aquarelles, de médailles.



MONUMENT DE LA RÉPUBLIQUE A LYON, (2<sup>e</sup> CONGOURS). PREMIER PRIX : MAQUETTE DE M. SAVOYE, STATUAIRE  
Dessin d'après une photographie de M. ARMBRISTER.

Un atelier pour le conservateur du Musée ; une salle d'école de dessin et de peinture.

La partie réservée à la Bibliothèque comprendra : une salle de lecture et d'autres salles pouvant contenir ensemble 50,000 volumes ; un cabinet pour le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire ; un atelier de reliure.

Le Musée-Bibliothèque comprendra en outre un logement de concierge.

L'ensemble du bâtiment comprendrait à sa base un étage, dont la hauteur serait prise partie dans le sous-sol et partie au-dessus, de manière à mettre le rez-de-chaussée complètement à l'abri de l'humidité du sol. Cet étage en soubassement serait utilisé pour des magasins de dépôt et de retirage à l'usage de la ville. Il comprendrait en outre l'installation du calorifère.

Ce bâtiment serait installé sur un terrain de forme rectangulaire, d'une superficie de 1.500 mètres carrés, à l'angle de la rue du Lycée et d'une avenue à ouvrir.

La façade principale sera placée sur la rue du Lycée et mesurera 30 mètres de longueur, avec une profondeur qui ne dépassera pas 50 mètres le long du futur boulevard.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONCOURS

Art. 1<sup>er</sup>. — Un concours est ouvert entre tous les architectes français dans le but d'obtenir le meilleur plan possible pour la construction, à Chambéry, d'un Musée-Bibliothèque.

Art. 2. — Le programme et tous les documents nécessaires à la rédaction du projet seront remis aux concurrents qui en feront la demande à la mairie de Chambéry. Ces documents comprendront le programme du projet, le plan général coté et orienté de l'emplacement et de ses abords avec profils en long et en travers, la série des prix principaux de la ville de Chambéry, tous renseignements nécessaires sur la nature du sous-sol.

Art. 3. — Les concurrents devront, à peine d'exclusion, se conformer rigoureusement aux indications du programme et des conditions particulières.

Art. 4. — Chaque projet contiendra :

- 1° Un plan général à l'échelle de 0<sup>m</sup>005 par mètre ;
- 2° Les plans des fondations et des divers étages, y compris celui du comble ;
- 3° Une élévation géométrale et non lavée de chaque façade ;
- 4° Le détail d'une partie de la façade principale à l'échelle de 0<sup>m</sup>05 par mètre.

5° Des coupes longitudinales et transversales.

Les dessins de plans, élévation et coupes devront être dressés à l'échelle de 0<sup>m</sup>01 par mètre.

La dépense totale ne devra pas excéder 500,000 francs, non compris les honoraires de l'architecte qui sera chargé de la direction des travaux.

Les dessins seront accompagnés d'un devis descriptif expliquant l'économie du projet, et d'un devis estimatif de la dépense avec avant-métré détaillé.

Les devis estimatifs et avant-métré seront sérieusement examinés, et tout concurrent dont la dépense ne serait pas exactement évaluée ou dépasserait le chiffre de 500,000 francs, serait exclu du concours et perdrait tous droits aux primes. Cette clause est formelle, et le jury serait rigoureusement tenu de l'appliquer.

Art. 5. — Le concours sera clos le 1<sup>er</sup> février 1882. Tous les projets devront être déposés à la mairie de Chambéry ledit jour, avant quatre heures de l'après-midi. Il en sera donné récépissé par le secrétaire chef de la mairie. Passé ce délai, clause de rigueur, aucun projet ne pourra être reçu.

Art. 6. — Les projets ne seront pas signés ; ils porteront une épigraphe ou une devise qui sera répétée dans un pli cacheté contenant les nom, prénoms, qualité et domicile de leur auteur.

Ce pli portera pour suscription : « A Monsieur le Maire de Chambéry (Savoie). — Concours pour la construction d'un Musée-Bibliothèque. » Le pli ne sera ouvert qu'après le jugement du jury. Les concurrents devront joindre un état des principaux travaux qu'ils ont exécutés et faire connaître l'importance de leur dépense.

Art. 7. — Une exposition publique de tous les projets aura lieu dans une des salles de la mairie de Chambéry. Cette exposition ouvrira le 5 février 1882 et fermera le 12 du même mois.

Art. 8. — Les projets primés resteront en outre exposés pendant huit jours après le jugement du jury.

Art. 9. — Le jury se composera :

Du maire de Chambéry, président ;

De deux conseillers municipaux nommés par le Conseil municipal ;

Du conservateur du Musée de peinture de la ville de Chambéry ;

De l'architecte départemental ;

De deux architectes choisis parmi les notabilités de l'architecture des départements voisins.

Art. 10. — Les projets classés en 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> ligne recevront les primes suivantes :

Le n° 1 recevra une prime de . . . . . 5,000 francs

Le n° 2 — — . . . . . 3,000 —

Le n° 3 — — . . . . . 1,000 —

Le jury pourra en outre décerner une ou plusieurs mentions honorables.

Art. 11. — Les projets primés deviendront la propriété de l'Administration municipale, qui se réserve d'en faire tel usage qu'il lui conviendra. Tous les autres projets seront rendus à leurs auteurs. L'auteur du projet primé n° 1 aura la direction des travaux. Au cas cependant où, pour des raisons spéciales, le jury reconnaîtrait qu'il y aurait avantage à faire exécuter le projet par un autre architecte, M. le maire de Chambéry pourra confier la direction des travaux à exécuter à un architecte autre que l'auteur du projet classé au premier rang.

Art. 12. — Dans le cas où aucun projet ne serait jugé admissible, il ne serait délivré aucune prime, et si un seul projet était jugé digne d'être classé, il ne serait délivré que la prime correspondante à son classement.

Art. 13. — Si le jury décide que l'un des projets classés doit être exécuté par son auteur, celui-ci ne recevra pas de prime, mais il sera chargé de dresser le projet définitif, avec toutes copies et expéditions, et de diriger et faire exécuter les travaux. Il devra toutefois se prêter à introduire dans son œuvre toutes les modifications qui seraient jugées utiles soit par le jury, soit par l'Administration.

Le Maire de Chambéry,  
J. DUMAZ

#### CONSTRUCTION D'HOTELS ET MAISONS DE PRODUIT

La Société des immeubles du boulevard Malesherbes, propriétaire de vastes terrains, et désireuse de voir élever sur ces terrains les plus beaux hôtels, les plus belles maisons de produit, joignant l'élégance au confort, le bon marché à la bonne conception, met au concours le parti à tirer de ces beaux terrains qui sont très bien disposés, dans le quartier le plus élégant et les plus sain de Paris.

Les plans seront à l'échelle de 1 centimètre par mètre ainsi que les élévations.

La société ne prend aucun autre engagement vis-à-vis des lauréats que les suivants :

1° Tenir constamment affichés dans les bureaux de la société les projets primés pour engager les acquéreurs de terrains à

choisir parmi ces projets ceux qui plairaient le mieux à leur terrain et en confier l'exécution aux lauréats.

2° La société n'aura pas le droit de s'inspirer d'un projet quelconque sans payer à l'auteur une indemnité de 1 p. c. du montant des travaux.

3° Les architectes primés restent les propriétaires de leurs projets, mais ils ne pourront les exécuter à Paris, sur d'autres terrains que ceux de la société tant que celle-ci aura des terrains à vendre ou des constructions à faire pour son compte.

4° Quand un architecte aura reçu une indemnité pour l'exécution

Des mentions honorables pourront en outre être accordées.

Le jury, composé de 7 membres, sera nommé : 3 par l'Académie des beaux-arts, section d'architecture, et 3 par les concurrents, le 7° sera nommé par la *Société des immeubles du boulevard Malesherbes*.

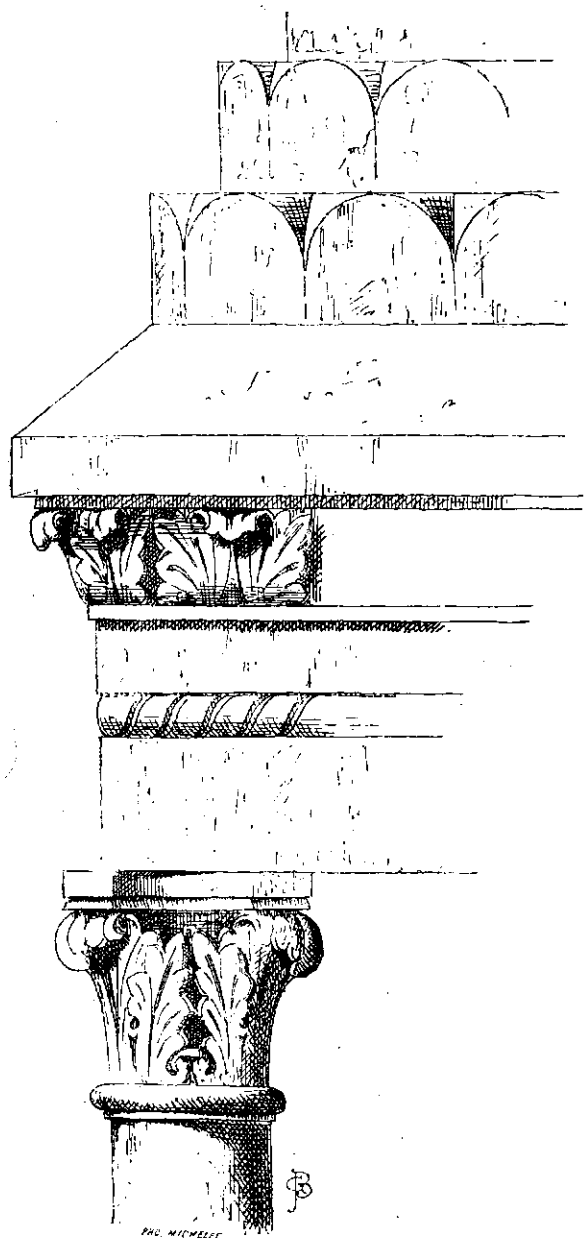
Les projets devront parvenir au *siège social*, 40, rue Laffitte, à Paris, avant le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Les architectes de tous pays pourront prendre part au concours.

Les envois ne seront pas signés, ils seront accompagnés d'une

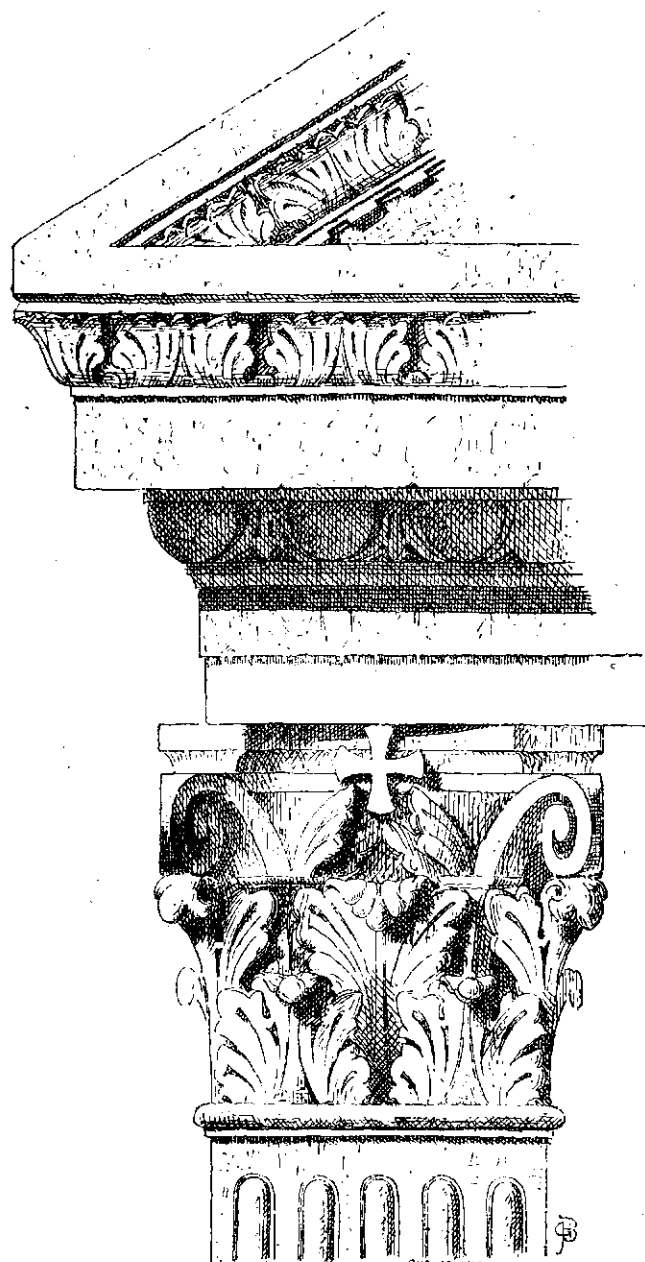
**TOMBEAU BERNARD, A LIVRON (DROME)**

M. CLAIR TISSEUR, Architecte



CHAPITEAU ET LANTERNON

Echelle 0,13



CHAPITEAU ET ENTABLEMENT

Echelle 0,13

de tout ou partie d'un projet, il en aura abandonné la propriété absolue à la société.

Outre ces avantages, 3 prix seront décernés.

- Le 1<sup>er</sup> sera de 5,000 fr.
- Le 2<sup>e</sup> de 3,000 fr.
- Le 3<sup>e</sup> de 2,000 fr.

devise qui sera reportée sur l'adresse d'une enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse du concurrent.

Les prix ne seront distribués que si le concours est suffisant et les récompenses méritées.

Le nombre des projets ne pourra pas être inférieur à 10, autrement le concours serait annulé.

Chaque concurrent pourra, en remettant son travail, indiquer 5 noms de membres du jury, les 3 qui auront le plus de voix seront adjoints à ceux nommés par l'Académie des beaux-arts.

#### CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE A SAINT-PETERSBOURG

Un concours international est ouvert par le conseil municipal de Saint-Petersbourg, pour le projet d'une église en pierre du rite orthodoxe à élever en mémoire de feu Sa Majesté l'empereur Alexandre II.

Quatre prix seront décernés : pour le premier prix, 10,000 fr.; le second, 8,000 fr.; le troisième, 6,000 fr.; le quatrième, 4,000 francs.

Demander le programme à M. le Maire de la ville de Saint-Petersbourg.

#### MONUMENT DE LA RÉPUBLIQUE A LYON

— RÉSULTATS —

Le jury chargé du classement des maquettes envoyées pour le concours de la statue monumentale de la République, qui doit être érigée sur la place de ce nom, a rendu son verdict. Trois prix ont été décernés dans l'ordre suivant:

Premier prix, 2,500 fr. à la maquette qui a pour devise: *Ubique recte*. — Deuxième prix, 2,000 fr. à la maquette qui a pour devise: *Trio*. — Troisième prix, 1,500 fr. à la maquette qui a pour devise: *Lumière, travail, justice*.

Le dépouillement des lettres concernant les devises a fait connaître que le premier prix appartenait à M. Charles Savoye, statuaire de Lyon; le deuxième prix à MM. Fontan, statuaire, de Lyon; Sanlaville, architecte, de Saint-Etienne, et Martin, ornementiste, de Saint-Etienne; le troisième prix à M. Mathelin, statuaire de Lyon.

Le jury a accordé quatre mentions de 500 fr. aux projets qui, sans avoir une valeur d'ensemble, présentent des qualités dignes d'être remarquées.

Le projet *l'Un par l'Autre*, dont les auteurs sont MM. Aubert sculpteur, de Lyon, et Bizot, architecte, de Vienne; le projet *Prudence*, dont l'auteur est M. Bailly, statuaire, de Lyon; le projet *la Paix et la Prospérité reposant sur la Force*, dont l'auteur est M. Arthur de Gravillon, de Lyon; le projet *Studeo patria*, dont l'auteur est M. Alfred Lenoir, statuaire, de Paris.

#### TOMBEAU DE LA FAMILLE BERNARD

Nous complétons aujourd'hui les dessins de la chapelle sépulcrale de la famille Bernard dont nous avons donné déjà un ensemble et divers détails dans notre dernier numéro.

A ce propos, nous nous hâtons de rectifier l'erreur qui a été commise dans les titres, où l'on a indiqué le tombeau comme bâti dans le cimetière de Nyons, tandis qu'il s'élève dans le cimetière de Livron. La lecture de la notice aura du reste permis aux lecteurs de rectifier eux-mêmes le lapsus.

Nous donnons aujourd'hui page 77, un détail de l'entablement et une amorce du fronton, ainsi que le chapiteau des colonnettes supportant le lanternon et un fragment de l'entablement sur lequel s'élève la pyramide terminale.

#### BALCON EN FER FORGÉ

Nous donnons page 79, le dessin d'un balcon en fer forgé placé au premier étage de l'hôtel de M. Biérix, 7, rue Vauban, à Lyon.

Ce balcon de style Henri II, exécuté en fer forgé, est cintré en plan et en élévation. — D'un dessin très serré, il se compose d'une série de balustres très ornés s'élargissant graduellement

vers les parties renflées en suivant les différentes courbes du plan; ce travail, d'une exécution difficile à cause de sa forme, rappelle la tradition des belles ferronneries du style de l'époque.

Terminons en disant que ce travail a été exécuté, d'après le dessin de M. Dubuisson de Christot fils, architecte, dans les ateliers de M. Jules Euler.

#### VENTILATION DU TUNNEL DU MONT-GENIS

Le tunnel du Mont-Cenis a 12,000 mètres de longueur et renferme 500 mille mètres cubes d'air. La température moyenne à l'intérieur est de 25 degrés centigrades. En hiver la différence de température à l'intérieur et à l'extérieur suffit seule à la ventilation, d'autant plus qu'il y a une différence de niveau de 123 mètres entre les deux ouvertures du tunnel. En été, en revanche, la température est à peu près la même à l'intérieur et à l'extérieur, et il faut avoir recours à des moyens artificiels pour obtenir, à l'intérieur, de l'air respirable. On comprend l'immense importance de la question lorsque l'on songe que douze trains avec 2,500 voyageurs traversent journellement la montagne et que le trajet, par le tunnel, dure près d'une demi-heure. Les locomotives brûlent de l'antracite, qui produit peu de gaz sulfureux, et elles sont munies d'appareils destinés à brûler autant que possible la fumée.

On a évalué à 6,987 mètres cubes la production quotidienne d'acide carbonique dans le tunnel. De ces 6,987 mètres cubes 6,930 proviennent des locomotives; le reste, des employés, des voyageurs et des lumières. La proportion normale de gaz acide carbonique dans l'atmosphère varie de 0,0002 à 0,005. L'homme peut encore vivre dans une atmosphère renfermant 0,005 d'acide carbonique.

Afin d'obtenir, en été, dans le tunnel du Mont-Cenis une atmosphère égale en pureté à celle du chemin de fer souterrain qui entoure Londres, c'est-à-dire contenant 0,0015 d'acide carbonique au maximum, on a établi du côté de Bardonnèche un immense ventilateur à moteur hydraulique.

L'entrée du tunnel est fermée par une porte que les trains ouvrent au moment de leur passage et qui se referme après eux. En hiver, et pendant les nuits d'été fraîches, on arrête le ventilateur.

Outre le ventilateur, il y a un appareil destiné à apporter dans le tunnel, de l'air respirable comprimé, et l'on veille à ce qu'il y ait le moins de feu possible dans les locomotives.

Ces précautions seraient encore insuffisantes, cependant, si la circulation venait à s'accroître dans une mesure sensible.

#### AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Ouverture de nouvelles lignes de chemins de fer.** — Le ministre des travaux publics vient d'autoriser l'ouverture à l'exploitation, à partir du 17 octobre dernier, du chemin de fer de Commequières à Croix-de-Vie;

Cette ligne a une longueur de 12.772 mètres.

Du chemin de fer de Saint-Jean-d'Angély à Niort;

Cette ligne a une longueur de 47 kilomètres 374.

Du chemin de fer de Mamers à Mortagne compris entre Belême et Mortagne;

Cette section a une longueur de 18 kilomètres 162 mètres.

Du chemin de fer de Velluire à Fontenay-le-Comte;

La longueur de cette ligne est de 10 kilomètres 588 mètres.

Du chemin de fer de Fontenay-le-Comte à Benet;

La longueur de cette ligne est de 20 kilomètres 82 mètres.

**Chemin de fer de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste.** — L'inauguration du chemin de fer de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste a eu lieu le dimanche 16 octobre. La nouvelle ligne, à une seule voie, se développe sur une longueur de soixante-douze kilomètres, et sera desservie par dix-huit gares : Lyon, Villeurbanne-Montchat, Décines, Meyzieu, Pusignan, Janeyrias, Pont-Chérui-Tignieu, Barents-Saint-Romains, Crémieu, les Tronches, Saint-Hilaire-de-Brenz, Trept, Sablonnières, Passins, Morestel, Thuclin, les Avenières et Saint-Genix-d'Aoste.

Elle se reliera :

1° Au tracé stratégique que l'on étudie entre Chasse et Ambérieu, par Crémieu ;

2° A la ligne que la Compagnie des Dombes a établie entre Montalieu et Ambérieu ;

3° A la branche qui se détache du Paris-Lyon-Méditerranée à Saint-André-le-Gaz, pour aller rejoindre Belley et la voie de Genève, en passant par Saint-Genix-d'Aoste.

La voie, unique, est une voie normale à 1 m. 50, construite sur le modèle des chemins de fer du Nord ; les rails sont en acier et les traverses en bois de chêne. Le matériel tout entier, rails, locomotives, voitures, wagons, est de construction française. Les locomotives ont une force de 250 chevaux ; leurs roues ont un diamètre de 1 m. 40 ; la vitesse moyenne des trains sera de 42 kilomètres à l'heure. Mais, s'il est vrai qu'il n'existe pas en général, dans le parcours, des courbes à grand rayon (deux courbes seulement ont un rayon inférieur à 500 mètres), il sera possible, facile même d'obtenir une vitesse de 80 kilomètres à l'heure, suivant les exigences du trafic.

En hiver, les voitures de première et de deuxième classe seront chauffées, en raison du peu de longueur de la ligne, les voitures de troisième classe ne seront chauffées que pendant les grands froids.

Le prix des places sera conforme au tarif général des chemins de fer français.

**Enquêtes.** — Une enquête a été ouverte le 28 octobre 1881, sur le projet relatif à l'acquisition, par la ville de Lyon, de trois immeubles ayant une contenance de 1,280 mètres carrés, situés rue Neyret, 18, 20 et 22, et montée de la Grande-Côte, 76 et 78, pour servir à l'édification d'un groupe scolaire.

Une autre enquête a été ouverte le 7 octobre 1881, par la ville de Lyon, sur un projet relatif à l'acquisition d'un immeuble d'une contenance de 1,052 mètres carrés, situé quai Fulchiron, à l'angle de la place de la Commanderie, de la rue Saint-George et de la rue Mouton, pour servir à l'édification d'un groupe scolaire.

**Nomination.** — Par arrêté de M. le Maire, en date du 4 octobre 1881, M. Vincent (Léopold), ancien employé de l'administration municipale, a été nommé conducteur au service de la voirie.

**Les grèves.** — Dans la réunion générale de toutes les corporations de l'industrie du bâtiment, qui a été tenue le 8 octobre, salle de l'Elysée-Montmartre, à l'effet d'appuyer les ouvriers charpentiers et scieurs de long en grève, il a été voté à l'unani-

mité une proposition tendant à la formation d'une fédération générale de toutes les corporations ouvrières se rattachant à l'industrie du bâtiment, comprenant celles de Paris, de la France, et toutes les autres en général.

Cette décision a été prise sur la proposition de M. Hérivaux et est ainsi conçue :

« L'assemblée réunie aujourd'hui dans cette salle :

« Considérant que les entrepreneurs de toutes industries du bâtiment ont formé une vaste coalition afin de s'opposer aux justes réclamations des ouvriers en grève et à l'amélioration de leur situation ;

« Considérant qu'en agissant ainsi, ils ont porté une grave atteinte à la liberté du travail et ont causé un tort considérable aux ouvriers ;

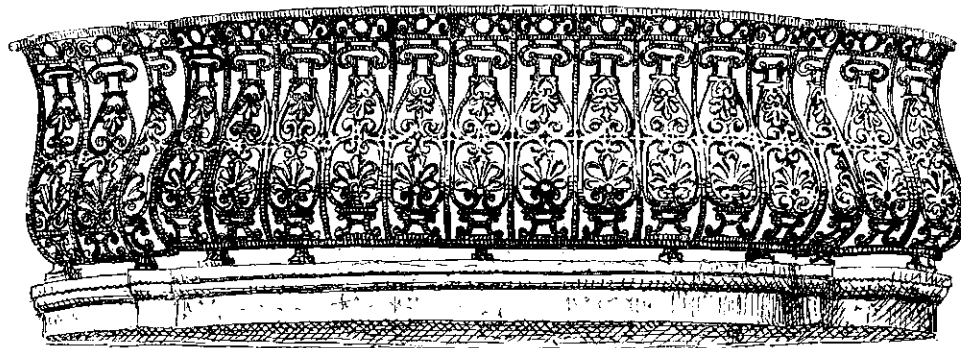
« Considérant, en outre, qu'en face de cette violation flagrante et avouée du droit des ouvriers par les patrons, les premiers ont le devoir absolu de légitime défense et de s'organiser d'une manière sérieuse et solide, pour sauvegarder leurs intérêts, défendre leurs salaires et le pain de leurs familles. »

L'assemblée, adécidé en outre, qu'un congrès général de toutes ces corporations fédérées aurait lieu à Paris en 1882, et une commission de vingt membres a été élue à cet effet.

**Les traverses des chemins de fer.** — D'après un relevé dressé par

M. l'ingénieur Jacquemin, on a compté, en France seulement, durant l'année 1877, quatre-vingt-treize traverses par kilomètre de chemin de fer, ce qui représente environ 7,000 traverses par jour. Or, chaque traverse ayant une longueur fixe de 2 mètres 50, ce sont 17,500 mètres de madriers qu'a ab-

### BALCON EN FER FORGÉ



M. DUBOISSON DE CHRISTOT, Architecte. — M. J. EULER, entrepreneur de serrurerie Echelle 0,03

sorbés par jour l'entretien de nos voies ferrées ; soit pour l'année entière 6,387,500 mètres.

Si à cette quantité l'on ajoute celle qu'absorberont la création et l'entretien des 20,000 nouveaux kilomètres de chemins de fer projetés, on voit qu'il y a encore de beaux jours pour l'exploitation forestière et pour l'importation des bois étrangers.

On est de même en droit de se demander si, dans l'intérêt du reboisement de nos montagnes autant que dans l'intérêt des compagnies, il ne serait pas opportun de se livrer à des essais en vue de remplacer les traverses en bois par des madriers métalliques.

E. P.

### BIBLIOGRAPHIE

#### LA TECHNOLOGIE DU BATIMENT

Le troisième fascicule de la *Technologie du Bâtiment* de Théodore Chateau, vient de paraître à la librairie Ducher<sup>1</sup>. Ce fascicule contient la fin de la nomenclature des pierres à bâtir naturelles, la description des pierres à bâtir artificielles divisées en deux catégories : la première comprend les matériaux terreux ou

<sup>1</sup> Ducher et C<sup>ie</sup>, rue des Ecoles, 51, Paris, librairie générale de l'architecture et des travaux publics.

argileux, tels que torchis, pisés, briques crues ou cuites. etc. ; la seconde catégorie renferme les matériaux factices ou pierres artificielles proprement dites, c'est-à-dire les mortiers, bétons, ciments, plâtres et matériaux silicates par voie sèche, comme par exemple les murs vitrifiés, les briques de basalte et de trapp, les laitiers de hauts-fourneaux, les fontes et moulages de silex, etc.

Le livre II<sup>m</sup> se termine par un appendice donnant sous forme de tableau la dilatation linéaire des matériaux de construction, la densité des pierres naturelles et artificielles et leur résistance à l'écrasement, les vitesses et les pressions exercées par le vent.

Enfin le livre IV<sup>m</sup> qui contient une étude très étendue et très complète sur l'histoire, la composition, la fabrication et l'emploi des mortiers simples, des mortiers composés naturels ou artificiels, des mastics, des crépins et enduits bitumineux ethydrofuges, termine le premier volume de cette intéressante publication, dont les deux premiers fascicules traitent des constructions publiques, et privées sous le double rapport de l'hygiène et des dimensions de leurs différentes parties, et des applications de la géologie à la description des terrains qui composent l'écorce terrestre, à l'établissement des fondations, enfin à la connaissance et à l'exploitation des matériaux de toute nature employés dans les constructions.

Nous prévenons nos Abonnés que notre service d'expédition du journal « La Construction Lyonnaise » et de son « Supplément » est régulièrement fait, le 15 et le 30 de chaque mois. Dans le cas de non-réception à ces dates, nous les prions instamment de bien vouloir nous aviser.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Maison et mur de clôture, rue des Moulins-à-Vapeur. La Compagnie du Gaz, par MM. Taton frères. — Maison, rue de Créqui, 78-80 et Sully, 44 et rue de Crillon. M. Joseph Brun et C<sup>ie</sup>, par M. Rivière, architecte, 6, rue de la Barre. — Maison, 5, rue d'Ivry. M. Tissier, rue d'Ivry, 5. — Exhaussement, 34, rue Suchet. M. Berthold, 22, rue Molière. — Maison, rue Croix-Jordan et rue Jangot. M. Révol, 12, rue de Marseille. — Maison, rue de Sèze, 110. M. Bernelin, architecte, grande rue de la Guillotière, 16. — Maison sur cour, rue des Missionnaires. M. Gillet, par M. Bourbon, architecte, rue de la République, 19. — Maison sur cour, cours du Midi. M. Célièrier, 2, rue Séguin. — Maison sur cour, passage Duguesclin, 8. M. Verdon, par M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Maison sur cour, 53, rue Boileau. M<sup>me</sup> Jardin. — Maison sur cour, 3, rue Saint-Augustin. M. Dumont, par M. Dumont, 8, rue de la Platière. — Maison, 19, rue Bât-d'Argent et rue du Garé. M. Servier, 6, quai Saint-Clair. — Maison sur cour, 153, rue Lafayette. M. Grossat. — Exhaussement, rue Saint-François-d'Assises, montée du Mont-Sauvage. M. Duperrier, 19, rue du Bon-Pasteur. — Exhaussement, 125, rue Sainte-Elisabeth. M. Rivoire-Carré. — Hangar et ouverture d'une porte, 1, rue de la Vierge. M. Lhopital, par M. Rochon, 20, rue de Béarn. — Mur de clôture, 11, rue Duguesclin, M. Gancel, 206, cours Lafayette. — Maison, 187, rue Boileau. M. Quantin, 185, rue Boileau. — Maison, 31, rue des Trois-Pierres. M. Nann, 4, rue de Marseille. — Maison, 252, rue Boileau. M. Tuffet, 252, rue Boileau. — Maison, 255, rue Duguesclin. M. Monier. — Maison, 40, boulevard de la Croix-Rousse. M. Brunet, rue du Pavillon, 10. — Maison, 110, rue Cuvier. M. Chavepeyre, 2, rue du Paradis. — Maison et exhaussement, 15, rue Boileau et 58, rue Montbernard. M. Barlet-Geoffroy. — Exhaussement, 6, rue Séguin. M. Perret. — Maison, 13, rue Sainte-Elisabeth. M. Coppey, par M. Duvois, rue Masséna, 2. — Exhaussement, chemin du Greillon. M<sup>le</sup> Ruet, par M. Clément, rue Saint-Alexandre, 8. — Exhaussement, 6, rue d'Avignon. M. Charrel. — Exhaussement, 9, rue Tronchet. M. Terrasse. — Exhaussement, 75, rue Moncey. M. Grangirard. — Exhaussement, rue Vauban-Prolongé au delà du boulevard des Brotteaux. M<sup>me</sup> veuve Joly. — Exhaussement (deux maisons), 44 et 46, rue Duguesclin. M. Bérard. — Maison, rue Pierre-Dupont. M. Laloge, par M. Duperrier, 11, rue du Bon-Pasteur. — Exhaussement, rue Basse-Verchère, M. Duchet, 39, rue Saint-Jean. — Exhaussement, 42, rue de Béarn. M. Ravet, 195, avenue de Saxe. — Maison sur cour, 44, rue Ney. M. Grobon. — Maison, 124 bis, rue Sainte-Elisabeth. M. Michalon, 126, rue Sainte-Elisabeth. — Maison, 113, rue Sainte-Elisabeth et Précy. M. Vernay. — Maison, 209, cours Lafayette. M<sup>me</sup> veuve Bétier.

## TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — Boulevard de la Croix-Rousse, 84. — Hôtel particulier. Propr., M. Lombard Gérin, rue Cuvier, 2; entrepr., M. Chautoux, rue de Vauban, 23. — 1<sup>er</sup> étage. — Rue du Garé, 23. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. A. Rochette, 1, cours Lafayette; arch. M. Taillandier. — Rez-de-chaussée. — Quai Saint-Vincent, 40.

— Restauration de la façade. Propr., M. Mayin; ciment, M. Dumont, 8, place de la Platière.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Rue de Jarente, 13, 13, 17. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Martin, 49, rue Bourbon. — 4<sup>e</sup> étage. — Place des Jacobins. — Fontaine monumentale. Propr., la Ville de Lyon; arch., M. André, entrepr., MM. Vial et Comparat, à Lyon. — Rue Dugas-Montibel, 30. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cimetière; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Couvert. — Rue Ravat, 40. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Juppé, rue Ravat, 27; arch., M. Boyer; entrepr., M. Gigodot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55. — Couvert. — Place des Célestins, retour rue des Archers, 1. — Façade et restauration. Propr., M. Thevenot; arch., M. Clair, 87, rue de la République; entrepr., M. Nadalon, 16, rue Neuve. — Couvert. — Rue Gilbert. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Frantz; entrepr., M. Célièrier, cours Suchet. — Rez-de-chaussée. — Rue Delandine, retour cours Bayard. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Devarenne; entrepr., M. Broussas, 13, rue de Sèze. — Couvert. — Cours Charlemagne, retour rue Schmidt. — Groupe scolaire. Propr., la ville de Lyon; arch., M. Hirsch; entrepr., M. Grange, rue des Remparts-d'Ainay, 56. — Fondations. — Cours Charlemagne, retour rue Ravat. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Satre; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Au 1<sup>er</sup> étage. — Rue Bourbon, 65. — Restauration de la façade. — Propr., M. Croizat; ciment, M. Lejeune, 33, rue de Condé. — Rue Sala, 23. — Restauration de la façade. — Propr., M. Nouvellet; arch., M. Thoubillon; entrepr., MM. Jamot et C<sup>ie</sup>, 8, rue du Plat; ciment, M. Montagnon, 5, place de la Charité. — Cours Charlemagne, 63. — Bâtiment de rapport. Propr., M<sup>me</sup> Boulu; entrepr., M. Nann, 4, rue de Marseille. — Au 4<sup>e</sup> étage.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Cours de la Liberté, 6, et quai de la Guillotière, 5. — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; arch., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., MM. Taton frères, cours de Broches, 72. — A la toiture. — Avenue de Saxe, 181. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Renel, avenue de Saxe, 242. — 5<sup>e</sup> étage. — Quai Claude-Bernard, 50. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Duchaux; arch., M. Morel; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Au Couvert. — Rue Rabelais, 96. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Faye, rue Rabelais, 98; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, rue des Archers, 13. — Couvert. — Rue Sébastopol. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Crozier; arch., M. Cuny; entrepr., M. Labasse jeune, 128, cours Lafayette. — Couvert. — Chemin Saint-Victorien, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bernard, serrurier à la Cité Lafayette; arch., M. Bailly dit Baer; entrepr., M. Fazille, à Montchat. — Couvert. — Rue du Bas-Port, 7. — Maison de rapport. Propr., M. Paris; arch., M. Bernelin; entrepr., MM. Taton frères. — Couvert. — Rue de Cavenne. — Bâtiment de rapport. Propr., et entr., M. Fonteix, 4, rue Daguesseau. — Couvert. — Rue de Cavenne, 16 et 18. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gaillon; arch., M. Raguenet; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Au 1<sup>er</sup> étage. — Cours de Broches, 91. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Rey; arch., M. Valensaut. — Au 3<sup>e</sup> étage. — Rue Basse-Combalot, 12. — Bâtiment de rap. Propr. et entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière; arch., M. Feuga. — Au 3<sup>e</sup> étage. — Rue Rabelais, 68. — Propr., M<sup>me</sup> veuve Meunier; entrepr., M. Meymerit, 65, cours Lafayette. — Rue Duguesclin, 186. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Chavepeyre, 2, rue Paradis. — Couvert. — Grande-Rue de la Guillotière, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chevalier; arch., M. Duranson, rue Godéfroy; entrepr., M. Porte, avenue de Saxe, 263. — Au 1<sup>er</sup> étage. — Chemin de la Croix-Barret, 92. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Brachet, rue de la Madeleine, 40. — Couvert. — Angle des rues Villeroi et Moncey. Propr., M. Gay; arch., M. Geneste; entrepr., M. Bertrand et Bourdeix. — Au 1<sup>er</sup> étage. — Rue des Trois-Pierres. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Muet, 34, rue Croix-Jordan; arch., M. Bernelin, 18, Grande rue de la Guillotière; entrepr., M. Leblanc, 4, rue du Colombier. — Couvert. — Rue de Marseille, 73. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bolland; arch., M. Vacher, 8, place des Squares; entrepr., M. Gouyon, 56, cours de la Liberté. — Au 1<sup>er</sup> étage. — Avenue des Ponts, 34. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gilbert; entrepr., M. Nann, 4, rue de Marseille. — Couvert. — Rue Duguesclin, 233. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Toulonias; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Rez-de-chaussée. — Grande rue de la Guillotière. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Renard; arch., M. Bernelin; entrepr., MM. Taton frères. — Rez-de-chaussée.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Quai de Serin, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gillet, quai de Serin, 10; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Bellat, 4, place Sathonay. — Couvert. — Rue Jacquard prolongée. — Maison bourgeoise, entrepr., MM. Gay et Bagnard, 4, rue des Marronniers. — Couvert. — Grande-Rue de la Croix-Rousse, 47. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Laurenson, 24, Grande-Rue de la Croix-Rousse. — Au 2<sup>e</sup> étage.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Chemin des Battières*. — Château. Propr., M. Gagneur, rue Saint-Côme; arch., M. Taboury neveu; entrepr., M. Taboury frères, rue des Anges, 15. — Couvert. — *Rue de Paris*, 30. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Héritier fils; arch., M. Arguillère, entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Au 3<sup>e</sup> étage — *Rue de la Gare*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dupoisat; arch., M. Richard, rue Constantine, 8; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Laporte*. — Bâtiment. — Propr., M. Pays-Lericel; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Au 2<sup>e</sup> étage — *Près de l'Abattoir*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Pontet; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Thomas et Foussard, 72, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue de Saint-Cyr*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bourgeaud; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, 19, rue de la Claire. — Couvert. — *Chemin de Greillon*. — Maison bourgeoise. Propr., Mademoiselle Ruet; entrepr., M. Clément, 9, rue Saint-Alexandre. — Rez-de-chaussée — *Chemin des Deux Amants*, 21. — Bâtiment pour aumônerie. Propr., le couvent de la Trappe; arch., M. Bournet, quai de Serin, 9; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — *Rue du Bœuf*, 6. — Maison d'habitation, écuries et remises. Propr., M. Moreau; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — *Rue de la Pyramide au pont d'Écully*. — Bâtiment pour brasserie. Propr., M. André Schmidt, brasseur, 32, quai de Vaise; entr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue de Vendôme*, 37. — Bâtiment de rapport. — Propr., M<sup>me</sup> Janod; arch., M. Cotter; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — Couvert. — *Boulevard des Brotteaux*, 52. — Bâtiment de rapport. Propr., une Association; arch., M. Duret; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue de la Tête-d'Or*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr. M. Picoulet, 7, passage Montgolfier. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue Suchet*, 30, 32, 34. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Maire; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre. — Rez-de-Chaussée. — *Rue Ney*, 69 bis. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Thomas; arch., M. Bernelin, 16, Grande-Rue de la Guillotière. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Avenue Duquesne*, 71. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Fabry; arch., M. Carny, 165, rue du Sacré-Cœur. — Rez-de-chaussée. — *Rue Bossuet*, 46. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Benoît, avenue de Saxe, 64. entrepr., M. Lambert Antoine, 46, rue Bossuet. — 1<sup>er</sup> étage. — *Cours Lafayette, angle de la rue Ney*. — Bâtiment pour entrepôt. Propr., La Société anonyme des carrières de Villebois; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Couvert. — *Rue Duguesclin*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Fabre; entrepr., M. Bosle, rue François-Dauphin. — Couvert. — *Rue Duguesclin*, 46. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Bérard, même adresse. — Couvert. — *Rue de Vendôme*, 36. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Vassivière, 23, avenue Duquesne. — Au 3<sup>e</sup> étage. — *Rue Molière*, 95. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bertrand; arch., M. Baudy; entrepr., M. Dumont, 24, quai de l'Hôpital. — Couvert. — *Rue Boileau*, 17. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Barlet; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Sully, retour rues Créqui et de Crillon*. — Bâtiment pour fabrique de pâtes alimentaires. Propr., M. Morel; arch., M. Rivière; entrepr., M. Duvoy, 2, rue Masséna. — Fondations. — *Cours Vitton*, 34. — Bâtiment de rapport. M. Hastier; entrepr., M. Savy, 49, rue de Vauban. — Couvert. — *Avenue de Saxe, angle de la rue Cuvier*. — Bâtiment de rapport. Propr., Société des Immeubles; arch., M. Rivière, entrepr. M. Fessetaud, 84, rue de Vauban. — Rez-de-chaussée. — *Rue de Précý*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chapot; arch., M. Bailly, 2, cours Vitton-prolongé; entrepr., M. Carro, 3, cours Lafayette-prolongé — Rez-de-chaussée — *Angle des rues Moncey et Masséna*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dussud; arch., M. Malaval; entrepr., M. Boucayet, 31, rue Grôlée. — Rez-de-chaussée — *Rue de Sèze*, 110. — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Bernelin, entrepr., M. Legay, rue Montesquieu, 39 — Fondations. — *Rue Sainte-Elisabeth*, 20. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Brun; entrepr., M. Perol, à Vénissieux (Rhône). — Couvert. — *Rue Moncey*, 161. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Fouilland, 49, rue de Précý. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue de Sully*, 115. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Giroud, 38, rue Tête-d'Or; entrepr., M. Boutinot, 19, montée des Carmélites. — Rez-de-chaussée. — *Rue Sainte-Elisabeth*, 15 bis. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Capet, 13, rue Sainte-Elisabeth; entrepr., M. Duvoy, 2, rue Masséna. — Rez-de-chaussée. — *Rue de la Tête-d'Or*, 16. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Ansalmeti, peintre, rue de la Tête-d'Or, 38. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Sainte-Elisabeth*, 123. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Satin, même adresse; entrepr., M. Léger, 72, rue Bugeaud. — Couvert. — *Rue de Précý*, 82. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Guillot; entrepr., M. Faufigue, 28, rue des Remparts-d'Ainay. — Rez-de-chaussée. — *Boulevard des Brotteaux*, 50. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Sanlaville, même adresse; arch., M. Duret; entrepr., MM. Rouchon frères, rue Mercière, 54. — Couvert.

— *Rue Bugeaud*, 78. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gigot, rue de Vendôme, 166; entrepr., M. Gigot fils, chemin de Baraban, 60. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue de Vauban*, 85. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Deblue, même adresse, entrepr., M. Charles Blanc, 136, rue Boileau. — Rez-de-chaussée.

**Charpennes.** — *Rue d'Alsace*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Weil; M. Cotter; arch., entrepr., M. Guyon. — Couvert. — *Rue des Charmettes*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cagnet; entrepr., M. Bonnet, 72, rue de la Part-Dieu. — Au 2<sup>e</sup> étage.

**Oullins.** — *Avenue des Saulées*. — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Paria, 5, place d'Ainay, à Lyon; entrepr., M. Guibert, à Oullins. — Couvert. — *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dervieux, à Oullins; arch., M. Journoud; entrepr., M. Darfeuille, Grande-Rue d'Oullins, 86. — Couvert. — *Avenue des Saulées*. — Tannerie et courroierie. Propr., M. Ullmô, à Oullins; ingénieur, M. Vourlot; entrepr., MM. Taton frères, à Lyon. — Couvert. — *Rue des Fours à Chaux*, 53. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Micoulay; entrepr., MM. Nosny et Pommier. — Couvert. — *Rue des Fours-à-Chaux, près de la Saulée*. — Maison de rapport. Propr., M. X.; entrepr., M. Rapceigne. — Couvert. — *Chemin des Charmilles*. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Jevain, imprimeur, à Lyon; arch., M. Bernoud, boulevard de l'Yseron, entrepr., M. Barry, à Saint-Genis-Laval. — Au 2<sup>e</sup> étage. *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Droit; entrepr., M. Guyot. — Couvert.

**Saint-Fons.** — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Vidier; entrepr., M. Patinaud, route de Vienne. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Chemin des Frères*. — Ecole de garçons. Propr., la Commune de Vénissieux; arch., M. Bernard; entrepr., M. Bujadoux, cours de Brosses, 4. — Couvert.

**Crézieux-le-Marché.** — Eglise paroissiale. Propr., la Commune entrepr., M. Vignon, à Feurs (Loire). — Fondations.

**L'Arbresle.** — Bâtiment de rapport. Propr., M. Foray; entrepr., M. Boulanger. — Au 1<sup>er</sup> étage.

**Demi-Lune.** — *Chemin du Pont d'Alai*. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Janin; arch., M. Taitandier; entrepr., M. Viard, à Ecully. — Couvert. — *Chemin de la Pomme*. — Maison d'habitation. Propr., M. Dangle; arch., MM. Beau et Cretton; entrepr., M. Fauché. — Fondations.

**Saint-Genis-Laval.** — Observatoire. Propr., Ville de Lyon; M. Hirsch, arch., en chef de la Ville; entrepr., M. Conchonnet. — Couvert.

**Tassin.** — *Près de la Gare*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Méritt, 4, rue Lanterne, Lyon; arch., M. Van-Doren, 2, rue des Célestins; entrepr., M. Nosny. — Rez-de-chaussée.

**Moulin-à-Vent.** — Bâtiment de rapport. Propr., M. Lancelot, peintre, 137, route de Vienne; entrepr., MM. Mazet et Labas. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Lieu du Puiscur*. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Croizot; entrepr., MM. Mazet et Labas. — Couvert.

**Au Grand Trou.** — *Chemin des Quatre-Maisons*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Duret, entrepr. de travaux public; entrepr., MM. Mazet et Labas. — Au 1<sup>er</sup> étage.

**Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.** — *Les Ormes*. — Château. Propr., M. Duval; arch., M. Lablatinière; entrepr. pour bâtiments, M. Dutreix et pour dépendances M. Jarry, à Saint-Cyr. — Au 2<sup>e</sup> étage.

**Caluire.** — *Rue Coste*, 39 bis. — Bâtiment de rapport. Propriétaire. M. l'abbé Ruet; entrepr., M. Félix, à Caluire, 31, rue Coste. — Couvert. — *Grande rue Saint-Clair, place du Petit Versailles*. — Maison d'école. Propr., la Commune; entrepr. général, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr. — Fondations. — *Grande rue Saint-Clair*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Pegat; arch., M. Fanton; entrepr., M. Sauvanot, 168, Grande rue Saint-Clair. — Couvert.

**Charbonnières.** — Bâtiment pour Casino, lieu des Eaux. Propr., MM. Chevalier et Grenier, à Lyon; entrepr., MM. Momet frères à Charbonnières et à Dardilly-le-Haut. — 2<sup>e</sup> étage. — M. Guérin, charpentier, donne le terrain (1,300 mètres), à qui fera construire à vingt minutes de la Gare, 278 mètres d'altitude.

**Ecully.** — *Chemin des Bruyères*. — Château. Propr., M. Cyrille Cottin, à Ecully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Ecully; Pierre de taille, M. Guillaume, à Lucenay. — Couvert.

**La-Tour-de-Salvagny.** — Château. Propr., M. Faucher; entrepr., M. M. Duchez, 4, place d'Albon. — Couvert.

**Monchat.** — *Rue Antoinette*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Carrier; arch., M. Curny, 165, rue du Sacré-Cœur; entrepr., M. Ramuet, à Monchat. — Couvert. — *Lieu de Belle-Vue*. — Maison de campagne. Propr., M. Charpillon, Grande rue de la Guillotière; arch., M. Bernard; entrepr., M. Rochon, rue de Béarn. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Chemin de Gerland*. — Magasins généraux. Propr., Compagnie des Docks; arch., M. Bernard. — Rez-de-Chaussée.

**Bully.** — Bâtiment d'habitation. Propr. M. Didier; arch., M. Boyon; à Bully; entrepr., M. Varon, à Bully. — Couvert. — Bâtiment d'habita-

tion. Propr. M. Duperré; entrepr., M. Magadoux, à Bully. — Couvent de Pont-d'Ecully. — *Aupont d'Ecully, 117.* — Salle de spectacle. Propr., M. Jacollin, même adresse; arch., M. Berthet, 9, rue Lanterne; entrepr., MM. Claverolat et Favrot, 2, rue de Bourgogne. — Rez-de-chaussée.

Villefranche. — *Porte-de-Belleville.* — Construction de l'église Saint-Philippe; Propr., une association; arch., M. Benoit, 2, quai de Bondy, Lyon; entr., MM. Lebus frères, à Mâcon, 33, rue de Lacretelle. — Tribune.

**COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPOTS DE LA PLAGE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX	PRIX SUIVANT LA QUALITÉ	
	14 octobre	24 octobre
<b>BOIS</b>		
Chêne de Bourgogne... le mètre cube	90 » à 120 »	
Sapin de la Saône... —	48 » 56 »	
Sapin du Rhône... —	44 » 52 »	
<b>PIERRES</b>		
CARRIÈRES DU HAUT-RHÔNE (VILLEBOIS)		
Allèges... —	42 » 45 »	
Pierre de taille brute... —	45 » 50 »	
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	25 » 28 »	
Moellons bruts... —	6 50 7 50	
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)		
Allèges... le mètre cube	35 » 38 »	
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise... le mètre courré	5 » 5 50	
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	16 » 18 »	
Moellons bruts de Couzon... le mètre cube	5 25 6 »	
<b>MÉTALX</b>		
Fer en barres, au coke, 1 <sup>re</sup> classe... les 100 kil.	22 » 22 » 22 »	
Fonte de 2 <sup>e</sup> fusion... —	» » » » »	
Cuivre en lingots Chili affiné... —	180 » 180 » 180 »	
Cuivre rouge en feuilles... —	195 » 195 » 195 »	
Cuivre jaune... —	180 » 180 » 180 »	
Étain Banca... —	270 » 272 50 270 »	
Étain Billiton... —	267 50 270 » 268 »	
Plomb doux, 1 <sup>re</sup> fusion... —	39 » 39 » 39 »	
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles... —	44 » 44 » 44 »	
Zinc refondu, 2 <sup>e</sup> fusion... —	40 » 40 » 40 »	
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne... —	56 » 56 » 56 »	
Zinc — autres marques... —	55 » 55 » 55 »	
Acide oléique (Oléine)... —	66 » 66 » 65 »	
<b>HUILES (Droits d'accise en sus)</b>		
Huile de lin... les 100 kil.	79 » 79 » 79 »	
— de colza brute indigène... —	86 » 86 » 88 »	
— épurée id... —	91 » 91 » 91 »	
Acide stéarique (Stéarine)... —	155 » 150 » 140 »	
<b>DROGUERIE</b>		
Ajun épuré... les 100 kil.	27 » 27 » 27 »	
— ordinaire... —	20 50 20 50 20 50	
Essence de térébenthine... —	115 » 115 » 118 »	
Sel de soude 80 degrés... —	25 » 25 » 25 »	
<b>SPRITUEUX (En entropôt)</b>		
Esprit 3/6 Béziers à 56 degrés... l'hectol.	125 » 125 » 125 »	
— de marc... —	110 » 110 » 110 »	
— Nord fin... à 93 degrés... —	76 » 76 » 75 »	
— extra-fin... —	78 » 78 » 77 »	
— de grains... —	90 » 89 » 84 »	
— mauvais goût... —	62 » 60 » 60 »	

**RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS**

Rhône — *Le 26 octobre.* — Amélioration de la montée Bonafoux. Achèvement des ouvrages, terrassements, maçonneries, pavages, etc. (Voir *Supplément* n° 6). M. Bernard, 16, rue des Omnibus, Lyon, adjud. à 5 p. 100.

Rhône — *Le 25 octobre.* — Chemins vicinaux. Villeurbanne. — M. Amblard, à Bron, adjud. à 2 p. 100.

Ardèche — *Le 8 octobre.* — Routes nationales et départementales. — Travaux neufs et de grosses réparations. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Bès, à Saint-Péray, adjud. à 21 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Béranger, à Montpezat, adjud. à 1 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. MM. Blachère et Bertrand, à Largentière, adjud. à 16 p. 100.

Ariège — *Le 7 octobre.* — Travaux sur routes nationales. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. Route n° 117. MM. Ferrand et Soulié, à Montgaillard, adjud. à 30 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. Même route. MM. Sentenac, à Rimont, adjud. à 21 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. Route n° 119. M. Charria, à Pailhès, adjud. à 19 p. 100.

Basses-Alpes — *Le 5 octobre.* — Travaux d'entretien et de réparation des routes

nationales. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Michel, à Sisteron, adjud. à 1 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Rippert, à Digne, adjud. à 1 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Ravel, à Barrême, adjud. à 2 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Chauvin, à Castellane, adjud. à 23 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Michel, à Sisteron, adjud. à 1 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Raynaud, à Manosque, adjud. à 9 p. 100. — 7<sup>e</sup> lot. M. Lazare, à Volx, adjud. à 5 p. 100. — 8<sup>e</sup> lot. M. Roche, à Villeneuve, adjud. à 8 p. 100. — 9<sup>e</sup> lot. M. Audoyer, à Mane, adjud. à 1 p. 100. — 10<sup>e</sup> lot. M. Roche, à Peyruis, adjud. à 2 p. 100. — 11<sup>e</sup> lot. M. Rippert, à Digne, adjud. à 1 p. 100. — 15<sup>e</sup> lot. M. Derbez, à Ubaye, adjud. à 2 p. 100. — 20<sup>e</sup> lot. M. Achart, à Pierrevert, adjud. à 8 p. 100. — 21<sup>e</sup> lot. M. Lazare, à Volx, adjud. à 3 p. 100. — 23<sup>e</sup> lot. M. Ravel, à Barrême, adjud. à 1 p. 100. — 24<sup>e</sup> lot. M. Foucou, à Moriez, adjud. à 1 p. 100. — 25<sup>e</sup> lot. M. Honoraty, à Annot, adjud. à 3 p. 100. — Les lots n° 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 22 n'ont pas abouti.

Basses-Pyrénées — *Le 7 octobre.* — Fourniture d'enrochements (Voir n° 6). M. Harday, à Cambo, adjud. à 13 p. 100.

Côte-d'Or — *Le 6 octobre.* — Amélioration du canal de Bourgogne. — Travaux à exécuter sur le versant de l'Yonne (8<sup>e</sup> lot). (Voir *Supplément*, n° 5.) M. Piquaut, à Pouilly, adjud. à 7 p. 100.

Haute-Loire — *Le 6 octobre.* — Travaux sur chemins vicinaux d'intérêt commun. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Granger, aux Villettes, adjud. à 26 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. Non adjugé.

Haute-Loire — *Le 6 octobre.* — Travaux sur routes nationales. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Maurin, à Pont-Salomon, adjud. au prix du devis. — 2<sup>e</sup> lot. M. André, au Puy, adjud. au prix du devis. — 3<sup>e</sup> lot. M. Espéron, à Sainte-Florine, adjud. à 20 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Fayolle, à Malataverne, adjud. à 27 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Morel, à Riotord, adjud. à 14 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Boyer, à Thouzet, adjud. à 10 p. 100.

Haute-Savoie — *Le 3 octobre.* — Travaux de chemins. (Voir n° 6.) M. Sogno, à la Roche, adjud. à 5 p. 100.

Lozère — *Le 6 octobre.* — Travaux sur le chemin de fer de Marvejois à Neussargues. (Voir n° 6.) M. Chappat, à Limoux (Aude), adjud. à 26 p. 100.

Marne — *Le 6 octobre.* — Mairie de Reims. — Fournitures diverses. (Voir n° 6.) 1<sup>er</sup> lot. Fourniture et pose de grilles en fer forgé aux croisées extérieures du rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, peinture et dorure des dites grilles. M. Varlet, à Paris, rue Lafayette, 123, adjud. à 23.75 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. Fourniture et pose de balcons et échelles en fer contre la façade postérieure du Grand-Théâtre. M. Varlet, à Paris, adjud. à 20 p. 100.

Pas-de-Calais — *Le 15 octobre.* — Construction de deux écoles primaires à Arras (Voir n° 6.) Ecoles d'instituteurs. — 1<sup>er</sup> lot. M. Humez-Pérus, à Marquion, adjud. à 6 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Prévost, à Arras, adjud. à 7 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Héquet, à Amiens, adjud. à 20 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Prévost, à Arras, adjud. à 8 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Dècle, à Amiens, adjud. à 18 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Bernaud, à Arras, adjud. à 15 p. 100.

École d'institutrices. — 1<sup>er</sup> lot. M. Fidon, à Douai, adjud. à 5 p. 100. — 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lots. M. Prévost, à Arras, adjud. à 8 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Héquet, à Amiens, adjud. à 20 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Dècle, à Amiens, adjud. à 18 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Bernaud, à Arras, adjud. à 8 p. 100.

Seine — *Le 22 septembre.* — Administration générale de l'Assistance publique, à Paris. — Travaux de diverse nature à l'amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 17, pour la reconstruction du bâtiment d'administration. (Voir n° 5.) — 1<sup>er</sup> lot. MM. Dorhiat, Noyer et Cormier jeune, 16, rue Desaix, adjud. à 12 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Rousseau, rue Esquirol, 44, adjud. à 1 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. — M. Ranc, rue du Commerce, 33, adj. à 26.15 p. 100.

Seine — *Le 22 septembre.* — Travaux de diverse nature à la maison de retraite de Larochefoucauld, avenues d'Orléans, 15, pour restauration des façades et de la couverture des principaux bâtiments. (Voir n° 5.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Dudur, avenue du Maine, 103, adjud. à 5.60 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. MM. Goelzer et Coumaron, rue Lafayette, 182, adjud. à 33.30 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Rivalier, passage Stanislas, 15, adjud. à 28.60 p. 100.

Seine — *Le 22 septembre.* — Travaux de diverse nature à l'hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, pour parquetage et plafonnage de diverses salles de malades. (Voir n° 5.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Lemasson, rue Oudinot, 3, adjud. à 12.55 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Parizer, rue de Babylone, 55, adjud. à 14.30 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Mournezon, rue de Lancry, 16, adjud. à 33.60 p. 100.

Seine — *Le 8 octobre.* — Ville de Saint-Denis. — Construction de citernes, réservoirs, canalisation intérieure et extérieure, bâtiments et machines pour l'élevation et la distribution des eaux artésiennes du puits de la Déesse. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. — M. Baratin, rue de Flandre, 114, adjud. à 5.20 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Létourneau, à Saint-Denis, adjud. à 2 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Coulon, rue des Moines, 114, adjud. à 4.10 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Dontreuve, à Saint-Denis, adjud. à 0.30 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Lambert Moineau, à Saint-Denis, adjud. à 8.05 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Florin, à Saint-Denis, adjud. à 17.40 p. 100. — 7<sup>e</sup> lot. M. Prouvier (Alphonse), à Saint-Denis, adjud. à 7.60 p. 100. — 8<sup>e</sup> lot. MM. Gaget, Gauthier et C<sup>ie</sup>, rue de Chazelles, 25, adjud. à 19.20 p. 100. — 9<sup>e</sup> lot. MM. Gaget, Gauthier et C<sup>ie</sup>, adjud. à 10.20 p. 100. — 10<sup>e</sup> lot. M. Rikkers, à Saint-Denis, adjud. à 11.10 p. 100.

Seine-et-Marne — *Le 10 octobre.* — Mairie de Fontainebleau. — Travaux du collège.

Les entrepreneurs de terrasse et de maçonnerie ayant demandé des augmentations de 20 à 25 p. 100, il n'y a pas eu adjudication. — Charpente. M. Gerbold-Garnier, à Brunoy, adjudicataire, 7 p. 100 de rabais. Couverture. Fergeau (Charles), Paris, 49, rue des Mathurins, 12 p. 100 de rabais. — Menuiserie. Réche, Fontainebleau, 9 p. 100 de rabais. — Plomberie. Fergeau (Charles), Paris, 8 p. 100 de rabais. — Serrurerie. Gerbold-Garnier, à Brunoy, 8 p. 100 de rabais. — Peinture et vitrerie. Naudin, à Fontainebleau, 3 p. 100 de rabais. — Fumisterie. Maillot, Paris, 70, rue Saint-Victor, 77 p. 100 de rabais.

Yonne — *Le 10 octobre.* — Chemin de fer de Triguères à Clamecy. — Construction des bâtiments des stations. (Voir n° 6.) M. Jobin, à Tours, adjud. à 4 p. 100.

Yonne — *Le 10 octobre.* — Ville d'Auxerre. — Distribution d'eau. (Voir n° 6.) — 1<sup>er</sup> lot. M. Bellamy, à Auxerre, adjud. à 8 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Redondaud, à Saint-Chamond (Loire), adjud. à 21 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Dujardin, à Lille (Nord), adjud. au prix du devis.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Meaux — *Le 8 octobre.* — 5<sup>e</sup> corps d'armée. — Génie. Direction d'Orléans. Place de Meaux. Travaux. (Voir n° 6.) M. Pommert, à Meaux, rue des Vieux-Moulins, 10, adjud. à 5.50 p. 100.

**MINISTÈRE DE LA MARINE**

Rochefort — *Le 6 octobre.* — 52,500 kilog. de fer en cornières, par transformation. (Voir n° 6.) MM. Schneider et C<sup>ie</sup> au Creusot, adjud. à 20.10 p. 100.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Mercredi 10 octobre. — Travaux nécessaires pour la construction : 1<sup>o</sup> D'une halle à voyageurs dans la gare de Rochefort; 2<sup>o</sup> D'une marquise adossée

et d'une marquise d'entrevoie dans la gare de Pons; 3° D'une marquise d'entrevoie dans la gare de Saint-Pazanne; 4° D'une marquise adossée, d'une marquise d'entrevoie et d'un passage couvert sur les voies principales, reliant ces deux marquises dans la gare de Limoges. Rabais : MM. Moreau frères, 4,10. M. Guichot, à Nantes, 9. Le Conseil statuera.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Jeudi 3 novembre, 2 h. — Travaux de voirie. (Voir Supplément n° 6.)  
**Rhône.** — Jeudi 3 novembre, 2 h. — Vente d'une parcelle de terrain communal, montée Saint-Barthélemy, 20. (Voir Supplément n° 6.)

**Rhône.** — Mardi 8 novembre. — A la salle des Assemblées des Hospices, passage l'Hôtel-Dieu. Vente de 1414 mètres de terrain, avenue de Noailles, à l'angle de la rue Duquesne. Misc à prix, 311,323 fr. (soit 220 fr. le mètre.)

**Rhône.** — Mercredi 9 novembre, 2 h. — Réparations aux casernes de gendarmerie de Lyon. (Voir Supplément n° 6.)

**Rhône.** — Dimanche 13 novembre, 10 h. — Mairie de Bully. Agrandissement du cimetière. Mont., 2,800 fr. Caut., 150 fr.

Les pièces sont déposées au secrétariat de la mairie.  
**Rhône.** — Mercredi 16 novembre, 2 h. — Amélioration du Rhône entre Lyon et la mer. (Voir Supplément n° 6.)

**Rhône.** — Mercredi 16 novembre, 2 h. — 1<sup>er</sup> lot. Route nationale n° 6. Réparation des gardes corps du pont de la Guillotière. (Voir Supplément n° 6.)

**Rhône.** — Dimanche 20 novembre, midi. — Groupe scolaire au Châter, près Francheville. (Voir Supplément n° 6.)

**Charente-Inférieure.** — Mercredi 9 novembre, 2 h. — Port de Royan. — Construction d'un nouveau port dans l'anse du Fossilon. Total, 1,778,034 fr. 64. A valoir, 688,965 fr. 36. Total général, 2,466,999 fr. Caut., 60,000 fr.

Certificat visé par M. de Beaucé, ingénieur en chef des travaux maritimes, rue Fleury, 17 et 19, à la Rochelle.

Renseignements à la préfecture (1<sup>re</sup> division) et dans les bureaux de M. Bonlangier, ingénieur ordinaire, boulevard Lessore, à Royan.

**Haute-Garonne.** — Mercredi 26 novembre, 2 h. — Chemin de fer de Montauban à Castres. — 4<sup>er</sup> lot. Construction de la partie comprise entre la limite des communes de Villemur et Bessières et les limites, des départements de la Haute-Garonne et du Tarn, sur une longueur de 9.080 m. 80 c. — 1<sup>re</sup> section. Terrassements. Mont., 53,575 fr. 11. — 2<sup>e</sup> section. Chaussées, pavages, etc. Mont., 10,428 fr. 95. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art, murs de soutènement. Mont., 131,653 fr. 58. — 4<sup>e</sup> section Rayonnements. Mont., 4,993 fr. 80. Total, 242,561 fr. 45. A valoir, 17,438 fr. 56. Total général, 256,000 fr. Caut., 8,000 fr.

Certificat visé par M. Robaglia, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Romiguières, 3, à Toulouse.

Renseignements à la préfecture (1<sup>re</sup> division), et dans les bureaux de M. Pugens, ingénieur ordinaire, rue Cantegril, 2, à Toulouse.

**Ille-et-Villaine.** — Jeudi 10 novembre, 1 h. — Adjudication des travaux neufs et de grosses réparations sur les chemins de grande communication ci-après indiqués :

1<sup>er</sup> lot. Total, 3,000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Total, 4,750 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Total, 7,800 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Total, 11,000 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Total, 5,000 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Total, 7,500 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Total, 20,000 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Total, 8,000 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Total, 10,000 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Total, 7,000 fr. — 11<sup>e</sup> lot. Total, 4,000 fr. — 12<sup>e</sup> lot. Total, 3,750 fr. — 13<sup>e</sup> lot. Total, 3,000 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Total, 7,500 fr. — 15<sup>e</sup> lot. Total, 17,000 fr. — 16<sup>e</sup> lot. Total, 2,900 fr. — 17<sup>e</sup> lot. Total, 2,500 fr. — 18<sup>e</sup> lot. Total, 4,500 fr.

Renseignements à la préfecture (bureau central du service vicinal).

Certificats visés par l'agent voyer en chef.

**Isère.** — Samedi 12 novembre, midi et demie. — Amélioration du passage d'Estressin et de la traversée de Vienne. Remblais en gravier, perrés maçonnés, fourniture et échouage d'enrochements. Mont., 132,711 fr. 60. A valoir, 67,288 fr. 40.

Les pièces sont déposées dans les bureaux de la préfecture, 2<sup>e</sup> division et dans les bureaux de M. Goltelard, ingénieur ordinaire, 28, rue Vaubecour, à Lyon.

**Isère.** — Samedi 5 novembre, 2 h. — Construction des Abattoirs de Grenoble. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements et maçonneries. Mont., 357,498 fr. 80, imprévus compris. Caut., 20,000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, couverture, zinguerie, ferronnerie. Mont., 149,839 fr. 60, imprévus compris. Caut., 10,000 fr.

Les plans et devis sont déposés au secrétariat de la mairie.

**Landes.** — Mardi 8 novembre, 2 h. — Baux d'entretien du 1<sup>er</sup> janvier 1882 au 31 décembre 1887 des routes nationales et de la navigation. Routes nationales. 1<sup>er</sup> Chaussées pavées. — 1<sup>er</sup> lot. Dép. ann., 1,640 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,800 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,800 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,510 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 2,400 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,600 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,980 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 4,630 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 7,100 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 9,800 fr. — 11<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 2,900 fr. — 12<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 6,800 fr. — 13<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,700 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,200 fr. — 15<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 1,800 fr. — 16<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 4,092 fr. — 17<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 12,300 fr. — 18<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 3,300 fr. — 19<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 14,397 fr. — 20<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 4,000 fr. — 21<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 4,400 fr. — 22<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 2,768 fr. — 23<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 2,900 fr. — 24<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 2,240 fr. 2<sup>e</sup> Navigation. — 25<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 20,000 fr. — 26<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 5,000 fr. — 27<sup>e</sup> lot. Dép. ann., 5,000 fr.

Certificat visé par M. Perreau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mont-de-Marsan.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division).

**Loir-et-Cher.** — Samedi 5 novembre, 1 h. — Routes départementales. Fourniture de matériaux et travaux d'entretien. Chaussées empierrées. — 1<sup>er</sup> lot. Route n° 1. Dép. ann., 3,500 fr. Caut., 120 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 4,500 fr. Caut., 150 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Route n° 2. Dép. ann., 8,000 fr. Caut., 280 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Même route. Route n° 3 et route n° 10. Dép. ann., 6,800 fr. Caut., 220 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Route n° 3, route n° 9, et route n° 12. Dép. ann., 12,800 fr. Caut., 420 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Route n° 3, et route n° 13. Dép. ann., 9,300 fr. Caut., 300 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Route n° 4. Dép. ann., 8,300 fr. Caut., 170 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Route n° 5. Dép. ann., 3,500 fr. Caut., 120 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 4,800 fr. Caut., 160 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 1,700 fr. Caut., 150 fr. — 11<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 6,900 fr. Caut., 220 fr. — 12<sup>e</sup> lot. Route n° 6. Dép. ann., 4,800 fr. Caut., 150 fr. — 13<sup>e</sup> lot. Route n° 7. Dép. ann., 5,300 fr. Caut., 170 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 6,000 fr. Caut., 200 fr. — 15<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 1,050 fr. Caut., 40 fr. — 16<sup>e</sup> lot. — Route n° 8. Dép. ann., 1,220 fr. Caut., 40 fr. — 17<sup>e</sup> lot. Route n° 9. Dép. ann., 2,400 fr. Caut., 110 fr. — 18<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 2,500 fr. Caut., 80 fr. — 19<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 4,800 fr. Caut., 160 fr. — 20<sup>e</sup> lot. — Route n° 14. Dép. ann., 2,500 fr. Caut., 85 fr. — 21<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 2,000 fr. Caut., 70 fr. — 22<sup>e</sup> lot. Route n° 12. Dép. ann., 3,300 fr. Caut., 110 fr. — 23<sup>e</sup> lot. Route n° 13. Dép. ann., 3,500 fr. Caut., 420 fr. — 24<sup>e</sup> lot. Même

route. Dép. ann., 5,900 fr. Caut., 200 fr. — 25<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 2,300 fr. Caut., 80 fr. — 26<sup>e</sup> lot. Route n° 15. Dép. ann., 2,400 fr. Caut., 80 fr. — 27<sup>e</sup> lot. Route n° 16. Dép. ann., 2,000 fr. Caut., 70 fr. — 28<sup>e</sup> lot. Route n° 17. Dép. ann., 5,700 fr. Caut., 210 fr. — 29<sup>e</sup> lot. Même route. Dép. ann., 3,800 fr. Caut., 120 fr. Chaussées pavées. — 30<sup>e</sup> lot. Routes n° 7 et 11. Dép. ann., 3,100 fr. Caut., 100 fr.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division), et dans les bureaux de MM. les ingénieurs d'arrondissement, à Blois, Romorantin et Vendôme.

**Lot-et-Garonne.** — Samedi 5 novembre, 2 h. — Chemin de fer exécutés par l'Etat. — Ligne de Marmande à Angoulême. Exécution des terrassements et ouvrages d'art de la partie comprise entre la limite nord de la commune de Paymiclan et la limite sud de la commune de Roumagne, sur une longueur de 11,612 mètres. Terrassements et ouvrages d'art, 502,066 fr. 93. A valoir, 77,933 fr. 07. Total, 580,000 fr. Caut., 16,700 fr.

Certificat visé par M. Pascau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Lafaurie de Montbadon, 40, à Bordeaux.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division) et dans les bureaux de M. Bernadeau, sous-ingénieur à Marmande.

**Maine-et-Loire.** — Samedi 5 novembre, 1 h. — Chemin de fer de raccordement des gares de Saumur. Construction de la partie comprise entre le P. H. 29 plus 25 m. 87 (culée droite du pont sur la Loire) et le P. H. 48 plus 22 m. (emprises de la gare Nord, compagnie d'Orléans). — 1<sup>re</sup> section. Terrassements, transport, etc. 300,517 fr. 60. — 2<sup>e</sup> section. Empierrements, pavages, trottoirs, etc. 6,136 fr. 12. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art, 114,082 fr. Total, 420,716 fr. 54. A valoir, 59,283 fr. 40. Total général, 480,000 fr. Caut., 14,000 fr.

Renseignements à la préfecture (1<sup>re</sup> division), et dans les bureaux de M. Tresca, ingénieur ordinaire, à Saumur, rue Dupetit-Thouars.

**Tarn-et-Garonne.** — Jeudi 7 novembre, 1 h. — Chemin de fer de Montauban à Castres. — 2<sup>e</sup> lot. Construction de la partie comprise entre le piquet 87 B., près le village de Labastide-Saint-Pierre, et la limite des départements de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, sur une longueur de 8,890 m. 40. — 1<sup>re</sup> section. Terrassements. 138,826 fr. 51. — 2<sup>e</sup> section. Chaussées, pavages, etc., 18,501 fr. 20. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art, murs de soutènement, etc. 178,973 fr. 81. Total, 336,301 fr. A valoir, 33,698 fr. 48. Total général, 370,000 fr. Caut., 11,500 fr.

Certificat visé par M. Robaglia, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Romiguières, 3, à Toulouse.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division), et chez M. Pugens, ingénieur ordinaire, rue Cantegril, 2, à Toulouse.

**Sarthe.** — Samedi 5 novembre, 1 h. 30. — Chemin de fer de la Flèche à Saumur. Construction sur une longueur de 4,991 m. entre la station de la Flèche et la limite du département de Maine-et-Loire. — 1<sup>er</sup> lot. 1<sup>re</sup> section. Terrassements. Mont., 266,023 fr. 68. — 2<sup>e</sup> section. Empierrements et perrés. Mont., 11,451 fr. 01. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art. Mont., 48,996 fr. 43. Total, 326,471 fr. 12. A valoir, 44,828 fr. 88. Total général, 370,000 fr. Caut., 11,000 fr.

Certificat visé par M. d'Amécourt, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Saint-Symphorien, 8, à Tours.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division), et dans les bureaux de M. Tresca, ingénieur ordinaire, à Saumur, rue Dupetit-Thouars.

**Seine.** — Samedi 12 novembre, 1 h. — Administration générale de l'Assistance publique, à Paris. — Travaux de diverse nature à exécuter à l'hospice des Enfants-Assistés. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse et maçonnerie, 308,016 fr. 89. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, 37,600 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Couverture, 35,267 fr. 82. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie, 79,429 fr. 47. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie, 71,260 fr. 01. — 6<sup>e</sup> lot. Fumisterie, 20,740 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Peinture et vitrerie, 42,321 fr. 88. — 8<sup>e</sup> lot. Lavage et granit, 26,082 fr. 45. — Total, 620,319 fr. 12.

Renseignements au secrétariat de l'administration de l'Assistance publique, quai des Gesvres, 4.

**Seine-et-Oise.** — Mardi 3 novembre, 1 h. 30. — Chemin de fer de l'Étang-la-Ville à Saint-Cloud. Section unique. — 2<sup>e</sup> lot. Tâliers métalliques. Mont., 106,989 fr. 80. A valoir, 18,010 fr. 20. Total, 125,000 fr. Caut., 5,600 fr.

Certificat visé par M. l'ingénieur en chef Cabarus, en résidence à Versailles, rue Mademoiselle, 27.

Renseignements à la préfecture (3<sup>e</sup> division), et dans les bureaux de M. Luneau, ingénieur ordinaire, rue Maurepas, 26, à Versailles, et dans les bureaux de l'administration centrale du Ministère des travaux publics, boulevard Saint-Germain, 246 (1<sup>er</sup> bureau de la division du cabinet).

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

**Grenoble.** — Samedi 5 novembre, 2 h. — Génie. — Direction de Grenoble. Adjudication de travaux à exécuter pour la construction du fort de Comboire et de ses annexes. Caut., 1,500 fr. Fonds de roulement, 40,000 fr.

Renseignements à Grenoble, dans les bureaux du génie.

**Tours.** — Le 16 novembre. — Mairie de Tours. Direction des poudres et salpêtres. Poudrerie nationale du Ripault. Adjudication des travaux de reconstruction d'un appareil de carbonisation. — 1<sup>er</sup> lot. Partie métallique, 20,808 fr. 39. — 2<sup>e</sup> lot. Maçonnerie divers, 9,384 fr. 30.

Le cahier des charges est déposé à la Poudrerie.

## MINISTÈRE DE LA MARINE

**Brest.** — Le 4 novembre. — Poudreries nationales du Finistère. — Fabrique de coton-poudre du Moulin-Blanc. Adjudication en un seul lot des travaux de construction d'un atelier de presses déshydratées. Terrassements. Mont., 4,003 fr. 97. Maçonnerie. Mont., 10,868 fr. 92. Pavage, dallage et asphaltage. Mont., 1,515 fr. 39. Couverture. Mont., 548 fr. 29. Charpente. Mont., 2,723 fr. 65. Menuiserie. Mont., 2,347 fr. 04. Ferronnerie. Mont., 1,519 fr. 71. Peinture et vitrerie. Mont., 1,061 fr. 63. Battage de pieux et location de sonnettes. Mont., 562 fr. 80. Déplacement de deux dépôts en charpente. Mont., 770 fr. Total, 25,921 fr. 42.

Renseignements à la fabrique de coton-poudre du Moulin-Blanc.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

**Paris.** — Le 12 novembre. — Adjudication des travaux du ballastage et pose de voies de la ligne de Niort à Ruffec, entre la ligne de Poitiers à la Rochelle, aux abords de la gare de Niort, et la ligne de Paris à Bordeaux, près de la gare de Ruffec. Mont., 1,236,038 fr. Caut., 41,200 fr.

Renseignements au siège de l'administration des chemins de fer de l'État, 1<sup>re</sup> division des services techniques, rue de Châteaudun, 42, à Paris.

**Paris.** — Le 19 novembre. — Adjudication des travaux de ballastage et pose des voies et accessoires de la voie de la ligne d'Elbeuf à Rouen, sur une longueur de 22 k. 882 m. 50. Mont., 468,161 fr. 13. Caut., 5,600 fr.

Renseignements au siège de l'administration des chemins de fer de l'État (1<sup>re</sup> division des services techniques, rue de Châteaudun, 42, à Paris).

**Saintes.** — Le 17 novembre, 2 h. — Adjudication pour la construction d'un bâtiment au raccordement des ateliers pour reniser les bancs et lanternes des troupes (1<sup>er</sup> arr.).

Renseignements au bureau de l'ingénieur, à Saintes.

## CHEMINS DE FER DU MIDI

**Bordeaux.** — Mardi 8 novembre, 9 h. 30. — Allongement de la voie des quais depuis la rue Baze jusqu'au bassin à flot et sur une partie de la rue du Sud. La dépense totale est comprise entre les sommes de 38,000 fr. et 47,000 fr.

Renseignements à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la Gare, et dans les grandes gares.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

## MAISONS

**Lyon.** — Rue Tholozan et rue de Flesselles, 21. Acq., M<sup>me</sup> veuve Germain, propr. au Petit-Gleizé (Rhône). — Rue Cuvier, 176. Acq., M. Gerbe, maître-maçon, 26, rue Tramassac (17,100 fr.). — Rue Richan, 3. Acq., M. Michel, 37, rue de l'Enfance (17,000 fr.). — Rue Juiverie, 11. Acq., M. Perroton, propr., 29, quai des Brotteaux.

**Montrotier.** — Lieu dit de la Roulière, Acq., M. Cayron, rentier, 19, rue de l'Arbre-Sec, Lyon (163,000 fr.).

**Caluire.** — Rue du Capot, 120. Acq., M. Denolly, boulanger, 16, rue de la Madeleine (6,000 fr.).

## TERRAINS

**Lyon.** — Lieu dit aux Brotteaux-Rouges. Acq., M. Bonnardel, 3, quai d'Occident (5,340 mètres). — Rue de Vauban. Acq., M. Pernet, 39, quai des Brotteaux (654 mètres).

**Vénissieux.** — Au même lieu. Acq., M. Bujadoux, maître-maçon, cours de Brosses, 1, Lyon.

## FORMATIONS, MODIFICATIONS &amp; DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

1<sup>er</sup> octobre. — Formation de la Société P. Sushielle et C<sup>o</sup>, pour la fonderie, 32, rue d'Aguesseau.

13 octobre. — Formation de la Société Guer et Blanc-Leguille, pour l'entreprise des travaux de serrurerie, rue du Bât-d'Argent, 23.

21 septembre. — Dissolution de la Société Bruel et neveu, pour la fumisterie, place Henri-Quatre, 1.

5 octobre. — Dissolution de la Société Collet et Dehladis, pour le commerce de bois, rue Duguesclin, 17.

## FAILLITE

10 octobre. — Faillite de sieur Fouilloud (Joseph), constructeur-mécanicien, 130, rue Molière.

L'imprimeur Gérant : PITRAT AÎNÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL.

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION, DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE 10 FR. ; CHAQUE LIGNE EN PLUS 3 FR.

## CHAUFFAGE, VENTILATION &amp; FORGES

**MATHIAN FILS**, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

**COSTE (P.)**, successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs. — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Breveté s. g. d. g.

**CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.** — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. JULHES, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES.** — L'OUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

**ANCIENNE MAISON VAN CRONENBURG. J. MARTIN** Successeur, rue de la Martinière, 29, Lyon. Spécialité de Calorifères à air chaud et de chauffage de Serres et d'habitation par circulation d'eau chaude; Fourneaux à bouilleur et Cheminées à réflecteur, simples, et à calorifère.

## CIMENT, CHAUX, PLÂTRE &amp; BITUME

**JUTIÉ, GAY ET C<sup>o</sup>**, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour Lyon et la banlieue. Portlands et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand. Ciments Bonsans de Crest pour le Rhône et la Loire. Plâtres d'Arnoy pour l'arrondissement de Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques du Teil, homme-d'armes, etc. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Etranger.

**PONCET**, quai Pierre-Scize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

**CIMENT, CHAUX, PLÂTRES**, Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble. THORRAND ET C<sup>o</sup>, à Voreppe, près Genève. Agence de Lyon. Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Scize, M. GILLET, représentant.

**SOCIÉTÉ DES CEMENTS DE VALBONNAIS.** SPELLOUX Père et Fils et C<sup>o</sup>. Grenoble. Ciment à prise lente. — Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

**PERRIN ET C<sup>o</sup>**, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuils, Pierres à bâtir et moellons.

**JOURD**, route de Grenoble, 403 — Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtiments.

**PEYRISSAC**, 112, avenue de Saxe, Lyon. — Entrepôt de Carrières de Marseille et Salerne. — Céramique Cateau et Maubeuge. — Placage en faïence (Ouvriers pour la pose.)

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

**CHAVERNOT**, applicateur de bitume en tous genres. — Rue de la Triaudière, 22, à Lyon.

## ARDOISES, TUILES, BRIQUES &amp; POTERIE

**NANN (Ch.)** rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

**ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES.** GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3, Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisiers d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de P. CHARNOZ et C<sup>o</sup> de Paray-le-Monial.

**PAVÉS D'ÉCHANTILLONS** en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon. — Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés, Carreaux de Verdun.

**FRANÇOIS, ENTREPRISE DE COUVERTURE EN BÂTIMENT**, 11, rue Cuvier, Lyon. — Dépôt de tuiles plates mécaniques de Marseille, Montchanin, système Phox et autres provenances. — Ouvriers spéciaux pour la pose. — Châssis en fonte s'adaptant avec toutes espèces de tuiles.

## SERRURERIE ARTISTIQUE

**PINAY (J.-B.)**, constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Pares et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

**S. OLIVIER**. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Ser-vient, 15.

## PEINTURE &amp; PLÂTRERIE

**SIMON**, 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Seze et 6, place des Terreaux.

**LÉON SABATIER**, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Fabrique de plâtre. — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

**PEINTURE ET PLÂTRERIE** en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

## BOIS, CHARPENTE &amp; MENUISERIE

**A. FABRE**. — Menuiserie en tous genres, Rue Dugues-clin, Lyon. — Boite, rue de la République, 9.

## MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

**MÉUNIER-TILLARD & C<sup>o</sup>**, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

**P. IGUET ET C<sup>o</sup>**, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

## SCULPTURE ET DÉCORATION

**PASCAL LUCIEN**. Monuments Religieux, Bustes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomérac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunois et la rue Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

**DOMINIQUE DE DOMINICI**. Décoration d'églises et d'appartements. Restauration de tableaux anciens par un nouveau procédé. — Rue de Vendôme, 70, Lyon.

## QUINCAILLERIE &amp; OUTILLAGE

**MARCHAND (A.)** successeur de F. GUREL, 11, rue Confort Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Appareils électriques.

**A. FAUGIER**, 11, place Perrache, Lyon. Fabrique de Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forges mécaniquement.

## VERRES À VITRES

**GUITTA FILS**, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

## GAZ &amp; ÉCLAIRAGE PUBLIC

**BARDOT (P.)**, rue Dubamel, 3, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Établissement de canalisations et plomberies.

**POCHET (Eug.)**, avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Éclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des contraventions. Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. GUIDON, gérant de l'Entreprise.

**B. PABIOU**, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes. Installation des Eaux et du Gaz.

**VALLIN & C<sup>o</sup>**, Ferblantier-Zingueur. Trav. de Bâtiments. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

## INDUSTRIES DIVERSES

**AU CHINOIS.** — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 15 cent. le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

**ASSURANCES** contre les Accidents de toute nature. — P. JUMAUD, 28, rue Montesquieu, Lyon.

**UNION MUTUELLE DES PROPRIÉTAIRES LYONNAIS.** Rue des Quatre-Chapeaux, 9, à l'entresol. Curages à fond des fosses au même prix que les Allèges. Exécution rapide des ordres donnés.

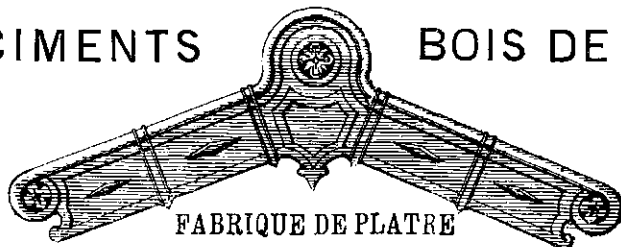
## MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

**VACHEZ**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.

CHAUX, CEMENTS

BOIS DE CHAUFFAGE



FABRIQUE DE PLATRE

**Léon SABATIER**

18, rue du Souvenir ; 71, rue de la Pyramide. — Lyon-Vaise

Seul concessionnaire à Lyon des Produits de la Tuilerie A. DERAÏN fils, de Saint-Jean des Vignes, à Châlon-sur-Saône. Maison fondée en 1610, dont les produits sont très réputés en Bourgogne, pour leur fabrication et pour leur résistance contre la gelée. — Carreaux de Verdun. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte.

CIMENT PORTLAND, CIMENT PROMPT

**CHAUX LOURDE, CHAUX LÉGÈRE**

La Maison ROBERT-BONNET fabriquant elle-même, informe MM. les Entrepreneurs, qu'elle peut leur livrer tous ces produits à des prix très avantageux.

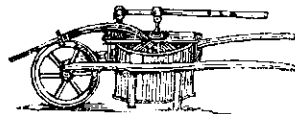
S'adresser à Jujurieux, (Ain).



Baignoire Avrial

**AVRIAL**

Rue de Bourbon, 33, LYON



Pompe d'arrosage sur brouette

**Entrepreneur de Plomberie, Zinguerie pour Bâtiments**

Canalisation pour Gaz et Eau. — Installation pour Salle de Bains Lavabo. — Siège inodore, etc. — Pompe d'épuisement, Purin, Arrosage et Accessoires. — Robinetterie, Cuivrierie Ateliers : rue d'Auvergne, 13

Usine à Vapeur, 80, rue Cuvier. Lyon-Brotteaux

**FABRIQUE D'ABAT-JOUR**

ANCIENNE MAISON CHABANON. B. S. D. G.

**SIGONNEZ & MICHEL**

SUCESSEURS

Systemes d'Abat-Jour avec Cordes  
Tiges en fer, Arrêts mobiles en fer, Arrêts fixés  
dans le bas pour les garantir des vents.

BOITES AUX LETTRES

13, rue Cuvier (Brotteaux). — 41, rue de l'Hôtel-de-Ville. — 19, place Bellecour

La Maison se charge de toutes les Fournitures et Réparations

E. PLON & C<sup>ie</sup> libraires-éditeurs, rue Garancière, 10, PARIS

LES MAITRES

**ORNEMANISTES**

DESSINATEURS, PEINTRES, ARCHITECTES, SCULPTEURS ET GRAVEURS

ÉCOLES FRANÇAISE, ITALIENNE, ALLEMANDE & DES PAYS-BAS

Par D. GUILMARD

Auteur de la *Connaissance des Styles de l'Ornementation*

Publication enrichie de 180 planches tirées à part et de nombreuses gravures dans le texte. Parait par livraisons le premier jeudi de chaque mois, depuis le mois d'avril. Prix de la livraison, 3 fr.

On peut souscrire pour l'ouvrage complet en envoyant 45 fr. à MM. PLON et C<sup>ie</sup> 10, rue Garancière, Paris

ANCIENNE MAISON SIMON JEUNE

**P. MOIROUX**

SUCESSEUR

Lyon, 11, rue Confort, Lyon

Bronzes pour bâtiments. — Spécialité pour Meubles, Styles anciens et modernes. — Réparation et Remise à neuf de Garnitures en tous genres. — Fonderie et Rachevage.

**ATELIER DE CONSTRUCTION**

DE SERRURERIE POUR SERRES, CHASSIS DE COUCHES, VÉRANDAS, ENTOURAGES, MARQUISES RAMPES, BARRIÈRES, CIELS-OUVERTS, ETC.

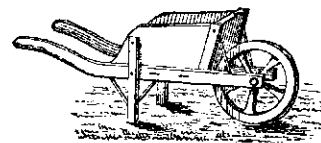
DEVIER jeune, 17, Grande-Rue Coste, Lyon-Cuire — CHOIX-ROUSSE —

Comptoir commercial de MURE Fils

Place des Pénitents-de-la-Croix, 1, au 2<sup>e</sup>

**RÈGLEMENTS DE COMPTES**

Tenue des Livres. Installations économiques d'écritures. Expertises, Leçons particulières Cabinet de 11 à 2 h. le matin, de 7 à 9 h. du soir



**JACQUON**

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRAPHE CI-DEVANT DE CHARBOL, 14 LYON

MAÇONNERIE Sceaux, Bayards, Bennes Pelles, Oiseaux, etc. PLATRIERIE Marchepieds, Échelles doubles. MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

**DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEU**

BIÈTRIX AÏNÉ & C<sup>ie</sup>

Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

**FABRIQUE DE PARQUETS**

CHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN PITCHPIN, FRISES, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

**POUR ACHAT ET VENTE**

De Propriétés d'Agrement et de Rapport IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

Pour Placements de Capitaux et Rentés viagères

S'ADRESSER A LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

**THOUBILLON**

Successeur de B. Dubost-Ruzaud

Rue de la République, 83, Lyon

GRANDES RELATIONS A LYON ET DANS TOUTS LES DÉPARTEMENTS

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE  
DE LYON**

**JACQUES GARCIN**

OPÈRE LUI-MÊME

**50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu**  
ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

*Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine,  
de l'Exposition rétrospective et des principaux Peintres et Architectes de la Ville  
Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie  
Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin  
et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande*

SOCIÉTÉ  
DES  
**CIMENTS PORTLAND DE VALBONNAIS**

**Pelloux Père, Fils & C<sup>ie</sup>**

**A GRENOBLE**  
FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT  
Médaille d'Or, Exposition universelle, Paris 1878

Représenté à Lyon, par **A. FORTIER**, place Grôlier, 3

Ciment Portland n° 1 et 2. — Ciment prompt, extra et ordinaire. — Chaux hydrauliques, blutées, de toutes provenances. — Plâtre de Savoie et de Bourgogne. — Fours, Briques, Terre et Dalles réfractaires.

Boite, place des Terreaux, 6 et rue de la Bourse, 6

**VAUDRAY**

Bureaux : quai de Vaise, 6, Lyon

**CONSTRUCTION ET RÉPARATION  
DE  
BATEAUX**

En tous Genres



**ECLAIRAGE PUBLIC**

M. J. JANIN AINÉ  
COMMUNES QUI N'ONT PAS DE GAZ  
MAISON SPÉCIALE  
Tarif-album sur demande, fabrication par  
le Schâte et le Pétrée

**J. JANIN Ainé, à LYON (Villette)**

20 MÉDAILLES D'OR  
ET TOUS LES PREMIERS PRIX  
SANS EXCEPTION DEPUIS 5 ANS  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1878  
MÉDAILLE D'OR ET LÉGIION D'H

**PORTEUR DECAUVILLE** BREVETÉ S. G. D. G.  
FRANCE & ÉTRANGER

**CHEMIN DE FER PORTATIF  
A POSE INSTANTANÉE**

ADOPTÉ PAR L'ARTILLERIE, LE GÉNIE,  
LES PONTS ET CHAUSSÉES LA VILLE DE PARIS, &

**CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DECAUVILLE AINÉ  
A PETIT-BOURG (SEINE & OISE)**

UNE VOITURE ATTEND LES VISITEURS  
LES MARDI ET VENDREDI TRAIN N° 45-25  
GARE DE LYON POUR EVRY-PETIT-BOURG

ENVOI A L'ESSAI

1420 CLIENTS EN 5 ANS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

FONCTIONNE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
VOIR LA LISTE DES CLIENTS SUR LE PROSPECTUS ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

**GRAVIERS DU RHONE**  
DRAGUE A VAPEUR

**A. FAURE FILS**

DÉPOT, quai de la Charité (Bas-Port)

La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures.

S'adresser au siège social, cours Rambaud, 38 ou au dépôt du quai de la Charité

**LE MONITEUR DES ADJUDICATIONS  
DE L'ÉTAT**

**TRAVAUX PUBLICS ET FOURNITURES DIVERS**

Pour l'Armée, la Marine, les Prisons, etc.

**PARIS, 16 bis, cité Trévise, 16 bis, PARIS**  
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS — UN AN : 10 FR.

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT  
Rue Gentil, 4, à Lyon

**CHAUFFAGE & VENTILATION  
CALORIFÈRES**

Pour grands Établissements publics, Églises, Gares, Châteaux, Hôtels, Usines  
Manufactures, Hospices, Maisons d'Écoles, etc., etc.

FOYERS A ÉTAGES, système Michel Perret  
BREVETÉ B. S. G. D. G.

**Louis BACHELU, ing., 49, rue de l'Hôtel-de-Ville  
LYON**

**Pierre HENRY**  
Quai Pierre-Scize, 15

Solel Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France  
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Pouilly noir (Locardaire), Ciments artificiels de Portland, Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moteurs. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Fours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boîtes : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon

ADMINISTRATION, 0, 1<sup>re</sup> Mulet. — ABONNEMENTS ET ANNONCES, 4, rue Gentil

**LA REVUE LYONNAISE**

REVUE MENSUELLE  
HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET BEAUX-ARTS  
UN AN : 20 FR. — SIX MOIS : 10 FR.  
ÉTRANGÈRE PORT EN SUS

La **Revue Lyonnaise** succède à la **Revue du Lyonnais**, qui pendant vingt-six ans, fut rédigé par tout ce que Lyon avait d'hommes distingués dans les lettres, les sciences et les arts. La **Revue Lyonnaise** par la variété de ses articles, l'autorité de ses nombreux collaborateurs est digne de recueillir l'héritage de son aînée. Des noms tels que MM. Alphonse Daudet, Xavier Marnier, Allmer, Baudrier, Ferraz-Regnault, Burdeault, Beaune, Lançon, etc., en assure le succès.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, A MACON  
LA  
**SÉRIE DE PRIX**  
DES TRAVAUX DE BATIMENT

Établie par la Chambre syndicale de Mâcon. — Prix : 10 francs